



Que va changer le masque entre nous ?



Parce qu'il dissimule une grande partie de notre visage, le masque va-t-il transformer notre manière d'entrer en contact les uns avec les autres et modifier « l'atmosphère » dans l'espace public ? Réponse à partir du 11 mai où son port deviendra obligatoire dans les transports en commun et fortement recommandé dans les commerces.

Page 5

Déconfinement

La carte de France revue chaque soir

Page 4

Lutte contre le virus

130 traitements en cours d'étude

Page 6

Retour au travail

Entretien avec le patron de la CGT

Page 3

Mexique

Les cartels jouent les bienfaiteurs

Page 2

Football

Une fin de saison et des questions...

En Sports

Éditorial

par Philippe Boissonnat (*)

L'heure de se réapproprier

C'est une scène déroutante dont nous sommes sans doute nombreux à avoir fait l'expérience en ces jours de confinement. Une rue, un matin. Pas de voiture, pas de passant. En route vers la boulangerie. D'autres rues, toujours désertes. Et puis une silhouette qui s'approche sur le même trottoir que nous. Masque ? Pas de masque ? Le trottoir est étroit, faut-il en changer ? Pas le temps de répondre, la silhouette d'en face a déjà décidé : elle traverse pour nous éviter.

Depuis un mois et demi, non seulement bises et poignées de mains ont disparu de notre quotidien, et sans doute pour longtemps, mais nous apprenons à nous éviter. « Pour tenir la maladie à distance, restez toujours à plus d'un mètre les uns des autres. » La consigne du ministère de la Santé semble – globalement – prise au sérieux.

Il n'y a pas de débat à ouvrir sur les conseils de distanciation sociale, les gestes barrières et les mesures de confinement. Face à un virus inconnu, très contagieux, parfois mortel et à ce jour sans remède, la panoplie des boucliers reste modeste, même en y ajoutant les masques sur lesquels la doctrine officielle a tant varié.

En revanche, on peut s'interroger sur les traces que cette prise de distance laissera. Même rendu

nécessaire pour d'excellentes raisons – préserver notre système de soins de l'implosion en est une, tout comme les 60 000 décès évités dans les hôpitaux depuis le 1^{er} mars (1) –, cet éloignement nous pèse.

Nous sommes des animaux sociaux au long apprentissage. Combien d'années faut-il pour élargir le cercle de ses proches au-delà de ses parents ? Ces quelques semaines de confinement ne vont pas ruiner tous nos acquis. Mais cette vague d'insécurité, ce léger recul qui nous saisit désormais en présence d'un tiers ne va pas disparaître par enchantement lundi 11 mai.

Le cœur ou les poumons ?

À dix jours d'un déconfinement qui s'annonce très progressif, les questions aux réponses incertaines restent légions. Ici comme partout, tout ce que le pays compte d'experts sanitaires, éducatifs, économiques et politiques se gratte la tête pour trouver le meilleur dosage entre précautions pour ne pas relancer l'épidémie (savon, tests, télétravail) et amorcer de retour à la normale pour ne pas laisser sans horizon 67 millions de Français, dont 11,3 millions de salariés (plus d'un sur deux) touchés par le chômage partiel.

Qui veut choisir entre santé et emploi ? Entre sécurité et vie sociale ? Entre le cœur et les poumons ? Nous avons besoin des deux. Dans les transports en commun, les rues, les écoles, les entreprises, il va donc falloir garder son sang-froid, admettre les tâtonnements et tâcher de se montrer solidaires dans l'épreuve. Ce qui impliquera à coup sûr de remettre à l'honneur une qualité parfois considérée comme un défaut : l'indulgence. Pas la complaisance mais bien l'indulgence : cette capacité à ne pas injurier l'avenir en réduisant chacun de nous à ses seuls faux pas. Sans quoi, la vie sociale se transforme en foire d'empoigne. Le tribunal numérique des réseaux sociaux en fournit chaque jour la déprimante illustration.

Apprendre à se réapproprier demandera des efforts car, depuis plus de quarante jours, nos échanges se sont faits rares. Nos corps ont peu bougé. Nos têtes ont beaucoup ruminé. Il est temps de se préparer à rouvrir les portes et à faire rentrer, prudemment, l'air du dehors.

(1) Selon une enquête de l'École des hautes études de santé publique (EHESP), O.-F. du 24 avril.

(*) Adjoint au rédacteur en chef d'Ouest-France.

L'information vient à vous. Gardons le lien !



En cette période difficile, notre mission est de vous informer jour après jour, heure après heure de la situation. Plus que jamais, la rédaction se mobilise pour maintenir le lien et vous accompagner au quotidien.

- Le fil info en direct
- La newsletter quotidienne Coronavirus
- La rédaction répond à vos questions
- Des podcasts originaux à écouter
- Des séances de sport en vidéo
- De l'actualité pour les enfants
- Et aussi des jeux, des recettes de cuisine...

Téléchargez gratuitement l'application



ouest france

Au Mexique, les cartels jouent les bienfaiteurs

Vivres, couvre-feu... Dans les régions à risque, les barons de la drogue sont aux avant-postes dans la lutte contre le coronavirus. Une aide opportuniste, dans des zones délaissées par l'État.

Mexico.
Correspondance

Le visage à la moustache fournie de Joaquín « El Chapo » Guzmán a été longtemps placardé sur les murs du Mexique, avant son incarcération dans une prison de haute sécurité américaine, en juillet 2019. Il orne désormais des cartons de vivres.

« Voici l'aide qu'El Chapo apporte aux personnes âgées de ma belle Guadalajara ! De l'aide, c'est de l'aide ! » poste la fille du baron du cartel de Sinaloa, sur son compte Instagram, fière de secourir les habitants de la deuxième ville du pays, avec sa fondation.

Les Guzmán ne sont pas les seuls criminels à secourir opportunément les plus pauvres pendant la pandémie. « Ce n'est pas nouveau. Dans ces zones où l'État a laissé un vide, le crime organisé aide la population, et a même financé des infrastructures », observe José Andrés Sumano, docteur en sécurité publique au collège de la Frontera Norte.

Depuis 2006, la lutte contre le trafic de drogue et les guerres de territoires ont fait près de 250 000 morts. Mais

dans un pays qui compte 50 millions de pauvres pour un total de 126 millions d'habitants, une aide ne se refuse pas. Les groupes mafieux « utilisent ces actions pour maintenir une base sociale, et comme propagande pour leur image de marque auprès des nécessiteux », analyse José Andrés Sumano.

Un système social défaillant

Officiellement, il n'y a pas de chômage de masse au Mexique. Depuis le début du siècle, le géant d'Amérique centrale n'a jamais dépassé les 5,9 %. Cependant, ces statistiques incluent les travailleurs non déclarés, du secteur informel. Ce sont 31,3 millions de personnes qui « doivent faire face à un manque de sécurité sociale », détaille Carlow Brown, économiste en justice fiscale.

Les programmes sociaux lancés par le président Andrés Manuel López Obrador, après sa victoire pour la gauche en 2018, ne portent pas encore leurs fruits. Alors que la banque espagnole BBVA pronostique une récession de 7 %, Obrador a préféré ne pas confiner totalement le pays. Il a promis un million de crédits

de 25 000 pesos (950 €) aux micro-entreprises qui n'auront pas remercié ni baissé les salaires de leurs employés. L'économie est déjà affaiblie « par la chute du prix du pétrole », note Carlow Brown. Le Mexique est le 10^e exportateur mondial.

Dans ces régions délaissées par l'État, les groupes criminels règnent et instaurent eux-mêmes des mesures sanitaires. Le cartel de Sinaloa a annoncé un couvre-feu dans plusieurs villes : « Toutes les personnes que nous verrons dehors après 22 h recevront une raclée ! » Même situation à Guerrero et Michoacán, sur la côte Pacifique et à Tamaulipas, sur le golfe du Mexique.

Pour José Andrés Sumano, « cette situation montre que, dans ces États, la population a accepté la normalisation du crime organisé dans leur vie ». Même si les violences n'ont pas diminué avec ces couvre-feux locaux.

Pire : lundi 20 avril fut le jour le plus sanglant de l'année 2020, avec 114 assassinats. Le Covid-19, lui, a fait 1 859 morts en un mois.

Diego CALMARD.



Un homme pose avec son carton de vivres estampillé El Chapo, à Guadalajara, deuxième ville du Mexique, au nord-est de la capitale Mexico.

PHOTO : ULISES RUIZ, AFP

Au Brésil, Manaus ne sait plus que faire de ses cadavres

Rio de Janeiro.
De notre correspondante

Des tractopelles qui creusent des fosses communes ; des fils qui enterrent leur propre père, faute de fossoyeurs... Ces vidéos ont choqué le Brésil. Toutes dépeignent la situation chaotique de Manaus, deux millions d'habitants massés le long du fleuve Amazone, au centre du pays. Depuis une semaine, la moyenne des décès y est de cent par jour, contre vingt à trente, habituellement.

« Des morts à côté des malades »

Selon le syndicat des entreprises du secteur funéraire, le stock de cercueils ne devrait pas durer plus de cinq jours. Malades à leur tour, les fossoyeurs ne sont plus assez nombreux. Les cadavres s'entassent dans des camions frigorifiques. « On est en état de calamité publique. Les médecins doivent choisir qui ils vont sauver », déplore, horrifiée, l'urgentiste Patricia Sicchar.

En à peine un mois d'épidémie, le système de santé de Manaus s'est retrouvé submergé. Il était déjà en crise l'an dernier, dénonce le syndicat des médecins d'Amazonas. Plus de 500 professionnels ont quitté la région pour de meilleures conditions



Un enterrement collectif au cimetière de Parque Taruma, à Manaus, le 23 avril.

PHOTO : BRUNO KELLY, REUTERS

de travail. La désinvolture avec laquelle le président Jair Bolsonaro, par ailleurs sous le coup d'une enquête de la Cour suprême pour ingérence dans des enquêtes policières, traite l'épidémie n'arrange pas la situation.

L'État d'Amazonas a appelé en renfort des médecins de tout le Brésil, construit un hôpital de campagne et demandé des fonds supplémentaires au gouvernement fédéral. Mais tous

les lits sont occupés. « Dans certaines unités, raconte Patricia Sicchar, il y a des morts juste à côté des malades. Devant les hôpitaux, les ambulances du Samu attendent que des patients meurent et libèrent des lits. Des malades décèdent chez eux, sans assistance médicale. »

Au 28 avril, l'Amazonas recensait 351 victimes du coronavirus, pour 5 017 dans tout le Brésil et 71 886 cas

confirmés, selon le ministère de la Santé. Parmi les morts, dix professionnels de la santé sur les 500 qui ont contracté la maladie.

Alors que les chiffres officiels sont notoirement sous-estimés, le pic de l'épidémie n'est prévu que pour fin mai ou début juin dans le pays.

Louise RAULAIS.

Vigilance et relance en Amérique latine

L'Amérique latine s'apprête à assouplir les mesures de restrictions à la recherche d'une « nouvelle normalité » face à l'épidémie.

La vie reprend ainsi doucement. L'Uruguay a rouvert ses écoles rurales et le Costa Rica ses cinémas. L'Argentine, qui avait décrété un confinement strict, a annoncé un assouplissement dans les villes de moins de 500 000 habitants.

Baisser la garde pourrait s'avérer « désastreux »

Même l'Équateur, dont les images de corps abandonnés dans les rues de la capitale économique Guayaquil ont choqué le monde entier, a choisi de baisser le niveau d'alerte en fonction des régions, alors qu'avec près de 25 000 cas confirmés, il est proportionnellement le pays d'Amérique latine le plus touché. Il s'agit désormais de trouver un équilibre entre les mesures de restriction et la relance économique dans une région où les emplois informels font vivre de nombreux habitants.

Toutefois, la menace reste forte et les experts avertissent que baisser la garde pourrait s'avérer « désastreux ». Deux mois après l'apparition d'un premier cas dans le sous-continent sud-américain, la maladie a fait plus de 10 600 morts et infecté quel-



À Montevideo (Uruguay), une femme a fabriqué un masque avec une bouteille en plastique.

PHOTO : EITAN ABRAMOVICH, AFP

que 205 000 personnes dans cette région de plus d'un milliard d'habitants et où sévit aussi une épidémie de dengue. Cette infection virale transmise par les moustiques surcharge aussi les systèmes de santé.

Le Brésil arrive en tête pour le nombre de morts du coronavirus (5 017), suivi du Mexique (1 732), du Pérou (943), de l'Équateur (900), de la République dominicaine (301) et de la Colombie (278), selon un décompte de l'AFP établi jeudi à partir de chiffres officiels, que des observateurs estiment largement sous-estimés.

Une plage « désinfectée » à la javel

En Espagne, un groupe de citoyens a pensé combattre le Covid-19 en répandant une solution à base d'eau de Javel sur la plage.

Madrid.
De notre correspondant

Une idée qui décape. Et dérape. À Zahara de los Atunes, localité andalouse (sud) réputée pour ses plages de sable fin, des riverains et une association de commerçants ont poussé le nettoyage trop loin, le 25 avril.

Après avoir pulvérisé une solution d'eau de Javel à 2 % dans les rues pour lutter contre le Covid-19, ils ont décidé d'épuiser le stock restant sur la plage. Trois tracteurs ont répandu le produit sur plus de 2 km. Histoire de « préparer » le littoral à la première sortie des enfants de moins de 14 ans, prévue le lendemain, après six semaines de strict confinement. Tollé général.

Greenpeace redoute les conséquences écologiques

« Ce fut une erreur, mais cela a été fait avec les meilleures intentions », a avoué Agustín Conejo, président de la collectivité locale autonome de 1 300 habitants, à la télévision Canal Sur. « Traiter des plages avec de la javel en pleine saison de reproduction des oiseaux ou du développement du réseau d'invertébrés qui soutiendra la pêche côtière, et



détruire la valeur touristique du littoral... Ce n'est pas l'une des idées de Trump. Cela se passe à Zahara de los Atunes », s'est indigné Greenpeace Espagne.

L'ONG redoute les conséquences écologiques : les dunes voisines sont un lieu de nidification du pluvier à collier interrompu, un oiseau vulnérable et protégé. La « désinfection » a été faite sans l'accord de la mairie voisine, compétente en la matière, ou de la région, prévenue par des vidéos de voisins sidérés. Cette dernière envisage des sanctions contre la collectivité locale qui n'a, jusqu'à présent, enregistré aucun cas de coronavirus.

Baptiste LANGLOIS.

L'opposition russe s'active sur Internet

La Russie a annoncé vendredi 7 933 nouveaux cas de contamination au coronavirus et le nombre officiel de décès s'élève à 1 169. Même confinés, les opposants au Kremlin se font entendre.

Moscou.
De notre correspondant

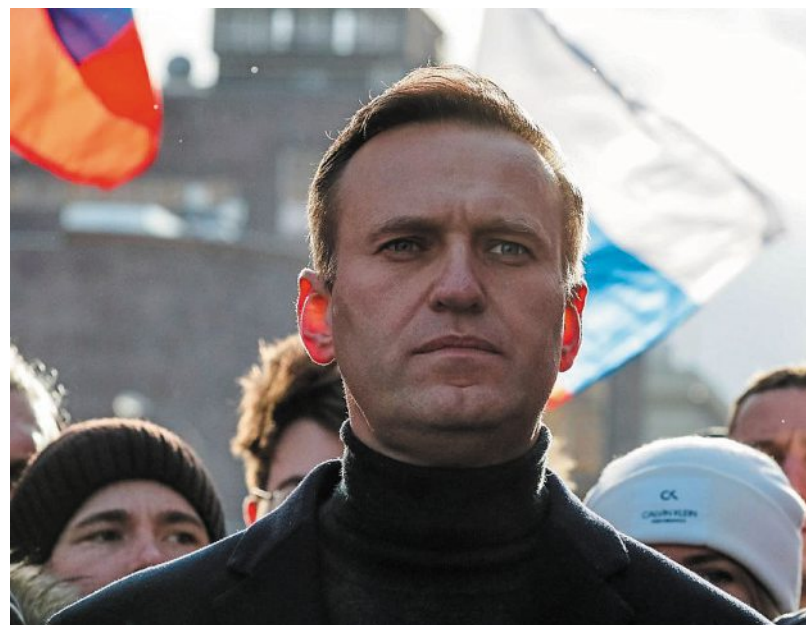
Ça rôle sur Yandex, le « Google russe » : « Avec le confinement, comment gagner notre vie ? Payer les taxes, les dettes et continuer à manger ? » s'interroge un internaute alors que la pandémie ne faiblit pas.

Hier, près de 8 000 nouveaux cas ont été recensés. Au total, 114 431 Russes ont été contaminés, dont le Premier ministre, le transparent Michouline, qui est désormais hospitalisé.

Ce n'est plus la lutte contre le tour de passe-passe du Kremlin permettant à Vladimir Poutine de réaliser deux nouveaux mandats qui mobilise l'opposition, mais bien le confinement, son impact sur l'emploi et les conditions de vie qui se dégradent. Sur le Web, deux mots font office de slogan : « État d'urgence ».

Or, le Kremlin se refuse à décréter l'état d'urgence pour ne pas être contraint à utiliser le fonds souverain russe, une réserve fédérale équivalente à près de 140 milliards d'euros.

Pourtant il faudrait bien aider la population. Les petites et moyennes entreprises sont contraintes de payer leurs employés à l'arrêt sans aucune



Alexei Navalny lors d'un rassemblement, à Moscou, en février.

PHOTO : SHAMIL ZHUMATOV, REUTERS

aide de l'État en retour. Les retraités, nombreux à travailler, vivent des temps difficiles.

« Rendez-nous nos impôts, il faut rapidement appliquer un état d'urgence et aider financièrement les gens », réclament plusieurs acti-

vistes. Un message répété tous les soirs dans de grandes vidéoconférences organisées par la campagne Niet d'un groupe d'opposants, à l'origine créé pour protester contre les changements constitutionnels.

L'opposant Alexei Navalny a saisi

l'occasion de ce ras-le-bol populaire pour travailler sa présidentialité.

Le 20 avril, il a lancé une pétition Cinq étapes pour la Russie. Le plan, qu'il veut soumettre au Kremlin, vise à aider financièrement les Russes et les entreprises à hauteur de 7,5 milliards de roubles (94,3 milliards d'euros). « Tous les pays riches agissent de la même façon. Ils disent : « Nous demandons aux gens de rester chez eux, ce qui fait que les gens et les entreprises subissent des pertes. » S'ils deviennent pauvres, tout le monde souffrira. Comment régler ça ? En leur donnant de l'argent », explique Navalny dans une vidéo.

« Propositions populistes »

Ses propositions sont arrivées jusqu'au Kremlin, qui s'évertue d'ordinaire à ignorer l'opposant pour ne pas le légitimer. « Ces propositions sont populistes, superficielles, sans lien avec le fonctionnement réel de l'économie du pays. Cela s'explique certainement par la spécialité des compétences du rédacteur de ce document », a taclé le porte-parole de Vladimir Poutine, Dmitri Peskov en prenant soin de ne pas nommer l'opposant.

Paul GOGO.

CGT : « Des choix cornéliens pour les salariés »

Le secrétaire général de la CGT demande au gouvernement de renoncer aux réformes des retraites et de l'assurance chômage. Et il dénonce l'insuffisance de moyens de protection pour les salariés.

Entretien

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT.

C'était un 1^{er} Mai confiné pour les organisations syndicales. Que vous évoque cette situation ?

Cette crise fait émerger une vraie conscience mondiale et rappelle l'urgence des questions sociales, économiques et environnementales. L'heure n'est pas au repli sur soi. Les débats ne se limitent pas à la France.

Le gouvernement veut restreindre la reconnaissance de maladie professionnelle du Covid-19 au seul personnel soignant. Êtes-vous d'accord ?

Tous les salariés exposés, et pas seulement le personnel soignant, doivent pouvoir bénéficier de cette reconnaissance de maladie professionnelle. Car il y a aussi eu des décès parmi les salariés du commerce, les agents de sécurité... Et souvent, ils étaient moins protégés que d'autres.

La prime de 1 500 € pour le personnel soignant vous convient ?

Ces 1 500 € vont mettre du beurre dans les épinaliers. C'est bien, mais pas assez. Les hôpitaux sont en flux tendu toute l'année. Il faut une augmentation du point d'indice pour

ceux qui sont dans la fonction publique et, au-delà, une augmentation du Smic. Je comprends la colère des salariés du commerce qui ne vont pas tous toucher cette prime.

Bruno Le Maire plaide pour une reprise du travail rapide. Vous le comprenez ?

Quand on défend les intérêts du monde du travail, on est forcément sensible aux conséquences économiques de cette crise. Mais il ne pourra y avoir de reprise le 11 mai si les salariés ne sont pas protégés. Or, il y a une pénurie de protection. Pendant cette période de confinement, en remettant au travail des personnes dont l'activité n'était pas essentielle, on a privé de protection ceux qui étaient au front, pour reprendre un terme du président de la République.

La reprise de l'école sur la base du volontariat, c'est un bon choix ?

C'est tout de même un choix cornélien. Qu'est-ce qui va se passer quand un employeur va dire à un salarié qu'il doit reprendre le boulot puisque ses enfants peuvent aller à l'école ?

Le préavis de grève déposé dans la fonction publique en avril a été perçu comme une provocation. Vous comprenez ?

Le préavis, c'est une alerte après des réunions avec les directions. C'était pour protéger tous les salariés qui, dans les collectivités territoriales, ne bénéficiaient pas de protection suffisante. Les salariés de la fonction publique, ce sont ceux qu'on applaudit à 20 h : ceux qui ramassent les poubelles, nettoient la voirie...

Et puis, il y a aussi eu des grèves ou des débrayages dans les entreprises privées : aux Chantiers de Saint-Nazaire, par exemple. Et ça, on en parle moins. Je trouve cette polémique sur ce préavis de grève dans la fonction publique très malsaine.

Le « jour d'après », que vous appelez de vos vœux, est porteur de quel message ?

Ouvrons les yeux. On considérait les États-Unis comme un modèle. Regardez ce qu'il s'y passe. Souvenez-vous de ce qu'on disait sur le modèle social français et ses privilèges. C'est quand même pas mal d'aller à l'hôpital avec une carte Vitale plutôt qu'avec une carte bleue. Avec vingt-cinq associations et ONG, dont Greenpeace, la CGT travaille à des propositions concrètes pour ce jour d'après, notamment dans le domaine environnemental.

Recueilli par
Patrice MOYON.



Source : ministère du Travail.

Infographie Ouest-France - Photo : Stéphane Geufroi.

Un soutien à l'économie trop timoré ?

Le gouvernement français se félicite d'être le plus généreux d'Europe à l'égard de ses entreprises. Mais il verserait en réalité moins d'aides que la plupart de ses homologues.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, et Muriel Pénicaud, ministre du Travail, le martèlent : le soutien de l'État aux entreprises durant la crise serait le plus généreux d'Europe.

Faux, répond Albéric de Montgolfier, rapporteur (Les Républicains) de la commission des Finances au Sénat : l'État soutient mal et pas assez ses entreprises, affirme cet élu d'Eure-et-Loir, chiffres à l'appui, dans son analyse de la deuxième loi de finances rectificative, promulguée le 25 avril.

Une somme virtuelle

Si le soutien de l'État aux entreprises est passé de 355 à 426,5 milliards, c'est surtout le fait du montant global des prêts pour lesquels l'État leur apporte sa garantie (315 milliards). Une somme virtuelle, puisque l'État ne fait que se porter caution. De même pour les reports de charges et d'impôts (une cinquantaine de milliards), dont une partie seulement sera transformée en subventions.

Pour Albéric de Montgolfier, ce qui



Albéric de Montgolfier, rapporteur de la commission des Finances au Sénat.

PHOTO : BEAUCE28 / CC BY SA 4.0

cloche, c'est la faiblesse des aides sonnantes et trebuchantes versées aux entreprises, même après être passées de 11,5 à 42 milliards.

Elles sont désormais équivalentes à 1,9 % du produit intérieur brut (PIB, la richesse produite) national. C'est plus qu'en Italie, en Espagne ou en Finlande.

Mais c'est moins que la moyenne européenne (2,8 %) et très en dessous du Royaume-Uni et de l'Allemagne. Sans compter les États-Unis, contraints de compenser massivement les lacunes de leurs dispositifs sociaux.

Une relance en trois mois ou trois ans ?

Si l'on ajoute à ces aides les fonds que les États sont prêts à investir sous forme de prise de participation dans les entreprises en difficulté, l'écart se creuse : 52 milliards d'euros pour la France (soit 2,3 % du PIB), contre 92 pour le Royaume-Uni (3,9 %) et 160 pour l'Allemagne (4,9 %).

Par rapport à l'Allemagne, la France consacre beaucoup moins aux aides aux petites entreprises : « 7 milliards contre 50, sans compter ce que versent les Länder, équivalents de nos régions. » De même pour les prises de participations, « 20 milliards en France contre 100 en Allemagne ».

Une erreur, selon le sénateur, « notamment pour les entreprises

qui ont définitivement perdu du chiffre d'affaires durant le confinement, tels les cafés, hôtels et restaurants, dont certains seront dans l'incapacité de rembourser ce qui a été différé. »

Albéric de Montgolfier s'inquiète, qu'à l'inverse, la France ait déjà dépensé « un montant colossal, et qui va encore augmenter, de 24 milliards en chômage partiel, plus du double de l'enveloppe allemande ».

L'élue LR juge nécessaire « un solide plan de relance pour stimuler la consommation des Français ». Car ces derniers, indique-t-il, « ont mis 40 milliards d'euros de côté durant le confinement, mais ils oscillent maintenant entre la prudence et la peur de l'avenir ».

De cette relance dépendra la rapidité avec laquelle l'économie française retrouvera son niveau d'avant la crise. Cela a pris six mois après Mai 68, un an et demi après le choc pétrolier de 1974 et presque trois ans après la crise de 2008.

André THOMAS.

Faire du vélo le roi du déconfinement

L'État va soutenir la pratique de ce mode de transport pour éviter un report massif sur la voiture à partir du 11 mai.

La roue tourne en matière de bicyclette. La Fédération des usagers de la bicyclette (Fub) avait dû, le 20 avril, saisir le Conseil d'État après avoir recensé, de la part des forces de l'ordre, 800 cas de remarques, intimidations, voire amendes, à l'encontre de cyclistes. Le 30 avril, le Conseil d'État l'a rappelé : même en temps de confinement, on peut utiliser son vélo, tant que le déplacement entre dans les cas autorisés.

Voilà que la Fub est associée à un plan de 20 millions d'euros en faveur de la « petite reine », annoncé jeudi par le ministère des Transports. Il s'agit d'éviter qu'au déconfinement, on fuie les transports en commun par peur de la contamination, pour se rabattre sur les voitures, avec les embouteillages et la pollution qui en résulteraient. Ceci alors que 60 % des trajets réalisés font moins de 5 kilomètres.

Cette enveloppe financera un forfait individuel de 50 € pour la remise en état d'une bicyclette (on en compterait 30 millions en France), auprès



60 % des trajets font moins de 5 km.

PHOTO : FRANK DUBRAY, OUEST-FRANCE

d'un réparateur agréé, ainsi que des formations gratuites pour se mettre ou se remettre en selle.

De plus, un soutien sera apporté aux collectivités qui vont créer des pistes cyclables.

Enfin, la publication d'un décret, déjà prévue, sera accélérée, permettant aux entreprises de verser 400 € par salarié pour l'achat d'un vélo.

A. T.

La crise du coronavirus dans le monde

Le virus a tué plus d'Américains que la guerre du Vietnam

Les États-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 63 019 décès pour 1 070 032 cas. Depuis jeudi, le virus a tué plus d'Américains que la guerre du Vietnam : 58 220 Américains avaient péri lors des combats en Asie du Sud-Est. La pandémie a fait au moins 234 000 morts dans le monde depuis son apparition en novembre en Chine. Plus de 3 264 200 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués.

Ryanair supprime 3 000 emplois

Nouveau coup de tonnerre dans le ciel européen. La compagnie à bas coût Ryanair va supprimer 3 000 emplois afin d'être en mesure de « survivre » à la crise du transport aérien. Seront concernés principalement les pilotes et le personnel navigant et le plan porte sur 15 % des effectifs totaux d'environ 19 000 personnes. Ces suppressions d'emplois sont « le minimum dont nous avons besoin pour survivre les douze prochains mois », indique le patron Michael O'Leary.

Amazon sort le chèque

Jeff Bezos a annoncé à ses actionnaires

que sa société, Amazon, n'afficherait aucun profit d'avril à juin, et dépenserait les 4 milliards de dollars de bénéfice opérationnel prévus ce trimestre pour investir dans la gestion de la crise. Sa décision a été sanctionnée en Bourse, où son titre a perdu 4 % à Wall Street. Les 4 milliards serviront à compenser la baisse de productivité, mais aussi à acheter des équipements, à mieux nettoyer les centres logistiques et à mieux payer les employés en bas de l'échelle.

Un crowdfunding européen pour trouver de l'argent

La Commission européenne a entamé des discussions avec plusieurs plateformes de crowdfunding, selon le site d'informations Euractiv. Elle envisage de coordonner une campagne de financement participatif pour soutenir les citoyens, les petites entreprises et les travailleurs indépendants les plus affectés par le confinement. À qui sont donc réservés les gros budgets de relance annoncés ?

Pour Trump, le virus émane d'un laboratoire chinois

Les services de renseignement américains ont annoncé jeudi être parvenus à la conclusion que le nouveau coronavirus « n'a pas été créé par



Des membres du syndicat grec Labour Union (PAME), portant des masques et respectant les règles de distanciation sociale, ont manifesté devant le Parlement à Athènes, le 1^{er} mai.

PHOTO : ARIS MESSINIS, AFP

l'Homme ou modifié génétiquement ». Mais Donald Trump n'en démord pas : il est convaincu que le nouveau coronavirus émane d'un institut de virologie chinois et que la Chine n'a pas pu stopper le coronavirus ou l'a laissé se propager. Trump attend de nouvelles informations pour décider de demander des

dédommagements à la Chine, voire pour imposer des sanctions.

Boris Johnson assure que le pic est passé

« Nous avons passé le pic et nous sommes sur une pente descendante, nous avons tant de raisons d'espérer pour le long terme », a

déclaré Boris Johnson lors de sa première conférence de presse depuis son retour à Downing Street après avoir été touché par le Covid-19. Le chef du gouvernement exposera la semaine prochaine des moyens d'assouplir le confinement mais a souligné que le calendrier serait commandé par les recommandations de

la communauté scientifique et les données sur l'épidémie.

Des milliards de prêts compatibles avec le climat

Le Fonds monétaire international (FMI) va prêter 1 000 milliards de dollars aux gouvernements touchés par la pandémie de Covid-19. Sa cheffe, la Bulgare Kristalina Georgieva, les exhorte à investir cet argent dans une relance verte et à instaurer une taxe carbone. Elle intervenait en marge du Dialogue sur le climat de Petersberg, pilier du calendrier de la diplomatie climatique, et par vidéo interposée, cette année depuis l'Allemagne.

Appel aux dons avec Ouest-France Solidarité

Face aux drames causés par la pandémie, Ouest-France Solidarité lance un appel pour aider les personnes particulièrement fragiles. Vous pouvez adresser vos dons par chèque à Ouest-France Solidarité « Coronapandémie Aide aux personnes en difficulté », 10, rue du Breil, 35051 Rennes Cedex 9. Ou par Internet sur le site ouestfrance-solidarite.org : « Coronapandémie Aide aux personnes en difficulté ». Un reçu fiscal vous sera envoyé en début d'année prochaine. Un euro versé, un euro donné.

Des cartes pour affiner et gérer le déconfinement

Le gouvernement a dévoilé les premières cartes qui aideront au déconfinement, à partir du 11 mai. Des couacs lors de la première publication, jeudi, ont été rectifiés hier.

Des couacs dans les cartes

Olivier Véran, le ministre de la Santé, a dévoilé, jeudi, les premières cartes de déconfinement, annoncées mardi par le Premier ministre, Édouard Philippe. Ces cartes ont pour but de « guider les décisions » pour le déconfinement du 11 mai. À travers un code couleur, elles donnent une photographie à un instant T du niveau de circulation du virus dans chaque département et du niveau de saturation des services de réanimation.

Mais jeudi, des « erreurs » ont été pointées par plusieurs départements. Et hier, « en raison de nouvelles analyses de données » et après des « échanges avec les acteurs de terrain », comme l'a expliqué, hier soir, le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon, neuf départements ont changé de statut lors de la publication des nouvelles cartes. Il s'agit de l'Aisne, du Calvados, du Cher, de la Dordogne, de la Haute-Corse, du Lot, de la Nièvre, de l'Oise et du Tam. « Plusieurs départements ont réalisé qu'un biais de codage dans le nombre de cas Covid-19 avait pu

entraîner une surévaluation du pourcentage de passage aux urgences », avait expliqué dans la journée la Direction générale de la Santé.

Des élus ont exprimé dans la journée leur interrogation. Maire de la ville de Gourdon (Lot), Marie-Odile Delcamp n'a pas compris pourquoi son département était classé en rouge. « Ce fut une grosse surprise. Car ce n'est pas du tout le reflet de la situation ici. » Soulagement sans doute pour elle hier soir. Le Lot avait rebasculé en vert.

Deux critères et bientôt trois

La carte de synthèse s'appuie sur l'instant sur deux critères. Le premier concerne la circulation du virus. Elle se base sur le nombre de personnes adressées aux urgences par le 15 ou des médecins de ville pour une suspicion d'infection au Covid-19. Le deuxième critère prend en compte la tension hospitalière sur les capacités en réanimation.

Dans la carte de synthèse (*ci-contre*), environ un tiers des départements sont classés rouge, avec sans surprise, l'ensemble de l'Ile-de-Fran-

ce et le quart nord-est du pays, les deux principales zones touchées. Le reste du pays se partage entre orange et vert. À terme, un troisième critère devrait être pris en compte : le nombre de tests disponibles par territoire.

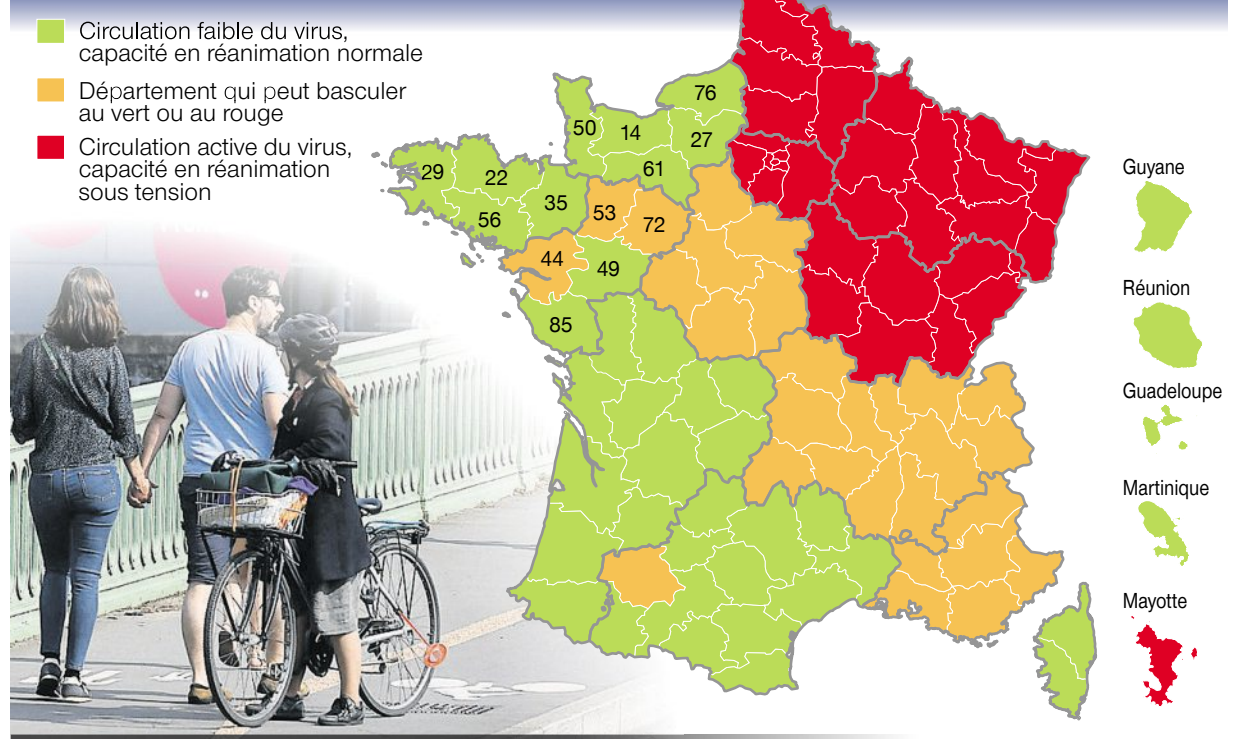
Déconfinement plus ou moins strict

La carte sera mise à jour quotidiennement jusqu'au 7 mai. Il ne restera alors que deux catégories, vert et rouge. En fonction de la couleur de chaque département, le déconfinement à partir du 11 mai sera plus ou moins strict. Rouge : les parcs, les jardins et les collèges resteront fermés.

Mardi, le Premier ministre a indiqué qu'il discuterait avec les élus locaux des départements classés « rouge ». « Si un maire nous dit que dans telle commune, compte tenu de l'explosion du nombre de cas, on n'est pas encore prêt, eh bien, on discutera avec eux, avait-il expliqué. Et on comprendra la spécificité de la situation dans cette commune, pour essayer de trouver la bonne façon, le bon rythme, d'ouvrir l'école. »

Marion THORIN.

Carte du déconfinement au 1^{er} mai



Un protocole sanitaire extrêmement contraignant dans les écoles Des élus craignent des poursuites en justice

Repères

C'est quoi ce protocole ?

Réalisé par le ministère de l'Éducation, avec l'appui de la société de certification Bureau Veritas, ce document de 63 pages précise « les modalités de réouverture des écoles » à partir du 11 mai. C'est très complet, mais extrêmement complexe à mettre en œuvre et à faire respecter par les élèves. « Tous ces conseils sont susceptibles d'être encore ajustés et complétés », précise le ministère.

Quel nettoyage prévu avant la rentrée ?

Les salles, ayant été utilisées durant le confinement, notamment pour accueillir les enfants de soignants, devront être désinfectées. « Pour les locaux inoccupés depuis au moins cinq jours, la probabilité d'une présence du virus sur les surfaces est quasi nulle », explique le ministère. Toutes les pièces, qui n'auront pas été nettoyées préalablement, ne pourront pas accueillir les élèves.

Que devront faire les parents, chaque matin ?

Ils devront prendre la température de leur(s) enfant(s) avant le départ pour l'école. En cas de fièvre (dès 37,8 °C) ou de symptômes, les élèves resteront chez eux. « Les personnels de l'école devront procéder de la même manière », insiste le ministère.

Quelle discipline dans l'école ?

Les élèves devront respecter une distance d'au moins un mètre entre eux, aux abords et à l'arrivée dans l'établissement. « Les croisements devront être également très limités. » Ce même respect de la distanciation s'imposera en classe, dans la cour de récréation, dans les couloirs, à la cantine, dans les sanitaires.

Quel nettoyage des mains ?

D'une durée de trente secondes minimum (avec savon ou gel, et séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre), il s'imposera dès l'arrivée des enfants à l'école ; avant de rentrer en classe après la récréation ; avant et après chaque repas ; avant et après chaque passage aux toilettes ; après s'être mouché, avoir toussé ou éternué ; dès lors que les élèves auront touché des objets possiblement contaminés ; le soir avant de rentrer à la maison.

Quels interdits en classe ?

Les échanges de ballons, de jouets, de crayons devront être évités ou accompagnés d'une désinfection après chaque utilisation.

Des masques pour qui ?

L'Éducation nationale en mettra à disposition des enseignants (deux par jour) dès le 11 mai. Les mairies devront en prévoir aussi pour leurs agents. Les écoliers des classes élémentaires (CP-CM2) pourront en porter s'ils le souhaitent, à condition que



À l'école, les élèves devront respecter une distance d'au moins un mètre y compris dans la cour de récréation.

PHOTO : BEATRICE LE GRAND, OUEST-FRANCE

leurs parents en fournissent. Les enfants de maternelle n'en porteront pas, sauf en cas de problème de santé. Chaque école recevra également des masques FFP1 au cas où des élèves présenteraient des signes de Covid-19.

Quel changement d'air ?

Chaque salle utilisée devra être aérée dix minutes – au moins – le matin juste avant l'arrivée des élèves ; pendant chaque récréation ; au moment du déjeuner ; le soir pendant le nettoyage des locaux. « S'il existe un venti-

lation mécanique, elle devra être contrôlée régulièrement », insiste le ministère.

Que faire après la classe ?

Chaque fin d'après-midi, les locaux ayant accueilli des enfants devront être scrupuleusement nettoyés : sols, portes et poignées, loquets, tables, chaises, interrupteurs, matériels pédagogiques, jeux et jouets, jeux extérieurs, toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau...

Yves-Marie ROBIN.

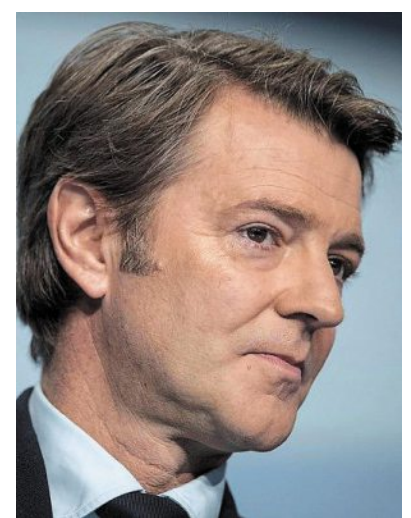
Face à l'inquiétude grandissante de certains maires avant la réouverture des écoles, les députés de la commission des lois et le président de l'Association des maires de France (AMF) ont été leurs porte-parole, jeudi après-midi, devant les ministres de la Cohésion des territoires et des Collectivités territoriales, Jacqueline Gourault et Sébastien Lecomu.

« La plupart des communes seront incapables de respecter le protocole sanitaire imposé, indique François Baroin, maire de Troyes et président de l'AMF. Ainsi, empêcher des enfants de se croiser dans les couloirs, sera quasi impossible. On risque donc d'avoir beaucoup d'écoles fermées, parce que des maires craignent d'être poursuivis pour imprudence ou négligence : un nettoyage des classes tardif, un manque de savon... Il faut les aider. »

Une meilleure protection juridique est ainsi réclamée pour les élus locaux, mais aussi pour les chefs et chefs d'entreprise, insistent les parlementaires. « Il faut assurer tous ces acteurs de la relance de notre soutien. Sinon, le redémarrage du pays prendra du retard, par crainte de ne pas pouvoir respecter à la lettre les normes sanitaires. »

Bon sens

Un message entendu par Jacqueline Gourault et Sébastien Lecomu, qui ont tout de même rappelé l'existence dans le droit français, depuis l'année 2000, de la loi Fauchon. Ce texte a



François Baroin, président de l'Association des maires de France.

PHOTO : THOMAS SAMSON, AFP

introduit la notion de délit non intentionnel, au bénéfice des maires notamment. « C'est déjà une bonne garantie », notent les ministres. « Mais nous pouvons peut-être aller encore plus loin face à une judiciarisation croissante de notre société. »

Mercredi, la garde des Sceaux a promis de s'y pencher au plus vite. Les députés également. « Il faut du bon sens dans la réouverture des écoles. Si un maire n'est pas prêt le 12 ou le 13 mai, s'il lui faut un ou deux jours de préparation en plus, ce n'est pas grave », certifie Jacqueline Gourault.

Y-M.R.

Le regard de Chauvu

La crise du coronavirus en France

218 décès, 141 patients en moins en réanimation

Le directeur général de la Santé a indiqué, hier, un chiffre de 218 morts supplémentaires en 24 heures, portant à 24 594 le nombre de décès depuis le début de l'épidémie. La baisse se poursuit. Pour les personnes hospitalisées (25 887 soit 396 de moins) et pour celles en réanimation liée au Covid-19 (3 878 soit 141 de moins).

Emmanuel Macron célèbre le 1^{er}-Mai

Dans un message diffusé sur Twitter, le président a rendu hommage au monde du travail à l'occasion d'un 1^{er}-Mai qui ne « ressemble à aucun autre ». « L'esprit de solidarité entre les travailleurs n'a peut-être jamais été aussi puissant » malgré le confinement, a-t-il salué. « C'est bien grâce au travail [...] que la Nation tient. » Il a également dit avoir une pensée « pour les organisations syndicales qui ne peuvent tenir les traditionnels défilés, une pensée pour les travailleuses et travailleurs de notre pays ». À l'occasion d'une réception à l'Élysée pour remercier « l'ensemble du monde agricole », le président Macron a indiqué que le 11 mai serait une « étape importante » avec le début du déconfinement, mais pas le

passage « à une vie normale ».

Le marché automobile s'effondre de près de 90 %...

Les constructeurs français ont subi en avril un recul de 88,8 % de leurs ventes. Sur le marché des voitures particulières, PSA (Peugeot, Citroën, DS, Opel) s'effondre de plus de 84,3 % et Renault (Dacia, Alpine) de 83,8 %. Commerces « non essentiels », les concessions sont fermées depuis le 17 mars.

...et la filière fait des propositions

Redoutant une vague de défaillance d'entreprises, la Plateforme automobile (PFA), qui regroupe les principaux acteurs du secteur, demande que la prime à la conversion pour les particuliers soit renforcée et étendue aux industriels. Elle souhaite aussi voir remonter à 6 000 € le bonus accordé aux professionnels pour l'achat d'un véhicule électrique, récemment abaissé à 3 000 €. Elle réitère enfin sa demande d'un bonus de 2 000 € pour l'achat d'un véhicule hybride rechargeable.

La SNCF s'attend à 3 milliards de pertes d'exploitation

L'entreprise ferroviaire a subi une perte de recettes de 700 millions d'euros en mars, puis de 1,4 milliard en avril.

Pour enrayer cet effondrement, la question des nouvelles économies de fonctionnement, voire de suppression d'emplois, a été évoquée, mercredi, lors d'un conseil d'administration.

Assurances auto : pas de baisse en 2020

La Fédération française de l'Assurance a écarté l'idée de baisser les tarifs des assurances automobiles pour 2020, comme le réclamait une association de consommateurs. Un éventuel recul des sinistres sur l'année complète entrainerait un recul des cotisations, mais l'an prochain. « Ce n'est qu'à la fin de l'année que nous pourrions juger de la réalité des accidents automobiles pour 2020. »

À Paris, un public prioritaire dans les classes

À Paris, la réouverture des écoles sera réservée à un « public prioritaire » (les enfants de certaines professions et les élèves décrocheurs). Au moins les trois premières semaines à partir du 13 ou 14 mai. C'est ce qu'a indiqué, hier, l'adjoint à la mairie en charge de l'éducation, Patrick Bloche. « L'idée est d'accueillir entre cinq et dix élèves par classe en maternelle et une douzaine en élémentaire. Vu la circulation du virus, il faut limiter les effectifs. »

Covid-19 : et si nous inventions le monde d'après ?

La crise mondiale liée au Covid-19 est un choc et une épreuve, notamment pour les plus vulnérables. Elle ébranle nos codes, nos habitudes, nos liens sociaux, notre économie, notre environnement...

Ouest-France s'associe à Make.org, la Croix-Rouge française, le WWF France, le Groupe SOS, Unis-Cité, la Meute d'amour et le Mouvement UP, pour monter une initiative de consultation en ligne. Les Français sont invités à faire des propositions pour répondre à la question : « Crise Covid-19 : comment inventer tous ensemble le monde d'après ? ». Elle se déroule jusqu'au 25 mai sur la plateforme Make.org. Rendez-vous aussi sur Ouest-France.fr et inventonslemondedapres.org

3 9 19
3919 Pour les femmes victimes de violences
OU
URGENCE 114 Numéro d'urgence par SMS



Masques : à quel prix et pour quelle protection ?

Le marché explose. La grande distribution s'en mêle, au grand dam des pharmaciens. L'État encadre les prix des masques chirurgicaux, mais pas ceux des masques en tissu.

Vrai ou faux

Le prix des masques chirurgicaux va être plafonné

Vrai Faux
Ces masques en papier, à usage unique, longtemps réservés aux soignants, sont désormais vendus au grand public. Mais leur prix ne pourra pas dépasser 0,95 € la pièce.

Le prix des masques en tissu est lui aussi encadré

Vrai Faux
Le prix de ces masques lavables et réutilisables reste libre. L'État se contente de donner des indications sur « le prix moyen à l'usage » : 0,30 €. Ce prix s'obtient en divisant le prix du masque par le nombre d'utilisations. Un masque en tissu, lavable dix fois, et vendu 3 €, aura un prix à l'usage de 0,30 €. Donc trois fois moins élevé qu'un masque chirurgical.

Un masque en tissu homologué a une moindre capacité de filtration

Vrai Faux
D'après le gouvernement, la plupart des masques en tissu homologués filtrent plus de 90 % des particules de

plus de 3 microns. « La filtration est donc proche de celle des masques chirurgicaux qui s'élève à plus de 95 % », dit le ministère de l'Économie. Un constat nuancé par les pharmaciens : « Techniquement, les masques en tissu ne sont pas au niveau de ce qu'on est habitué à vendre », dit Franck Desfeux, de l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine.

Tous les masques vendus dans le commerce sont homologués

Vrai Faux
Un commerçant a le droit de vendre un masque non homologué par l'État. « Mais pas d'invoquer ses propriétés filtrantes », indique Bercy. Ce serait une tromperie. »

Les masques certifiés ont été testés par la Direction de l'armement

Vrai Faux
Pour obtenir la certification de l'État, l'entreprise doit envoyer un prototype de masque en tissu au labo de la Direction générale de l'armement, qui le teste. Le masque doit filtrer 70 ou 90 % des particules. Les sociétés, dont le produit a passé le test avec succès, peuvent apposer le logo « Filtration garantie ».

Les masques en tissu sont tous fabriqués en France

Vrai Faux
Un sur deux provient de l'étranger : Vietnam, Tunisie... « Mais ces masques importés sont le plus souvent fabriqués par des sociétés françaises qui ont une capacité de production à l'étranger », indique Bercy. Ils peuvent donc avoir été homologués par l'État français.

La grande distribution ne vendra que des masques en tissu

Vrai Faux
Carrefour annonce la vente de 175 millions de masques chirurgicaux. 100 millions pour Intermarché. De quoi énerver les pharmaciens, qui viennent juste d'obtenir le droit d'en vendre : « Depuis un mois, on nous dit que ces masques sont ultra-rares, qu'il faut les donner au comptegouttes, uniquement aux soignants, s'agace Denis Millet, de la Fédération des syndicats pharmaceutiques. Et, en douce, d'autres opérateurs ont pu constituer des stocks faramineux pour déclencher des opérations commerciales ! »

Jacques SAYAGH.

Le prix des masques vendus au grand public

Masque chirurgical
0,95 €
En papier non tissé, à usage unique.
Prix maximal autorisé.

Masque en tissu
0,30 €
Lavable et réutilisable.
Prix raisonnable moyen « à l'usage », observé par l'État.
Le prix « à l'usage » est obtenu en divisant le prix du masque par le nombre d'utilisations possibles. Exemple : un masque lavable dix fois, vendu 3 €, a un prix à l'usage de 0,30 €.

Ce logo garantit que le masque en tissu est homologué par l'État.

Source : Gouvernement. Infographie : Ouest-France - Photo : L'Indépendant.

« Des millions de masques dans le ventre de l'avion »

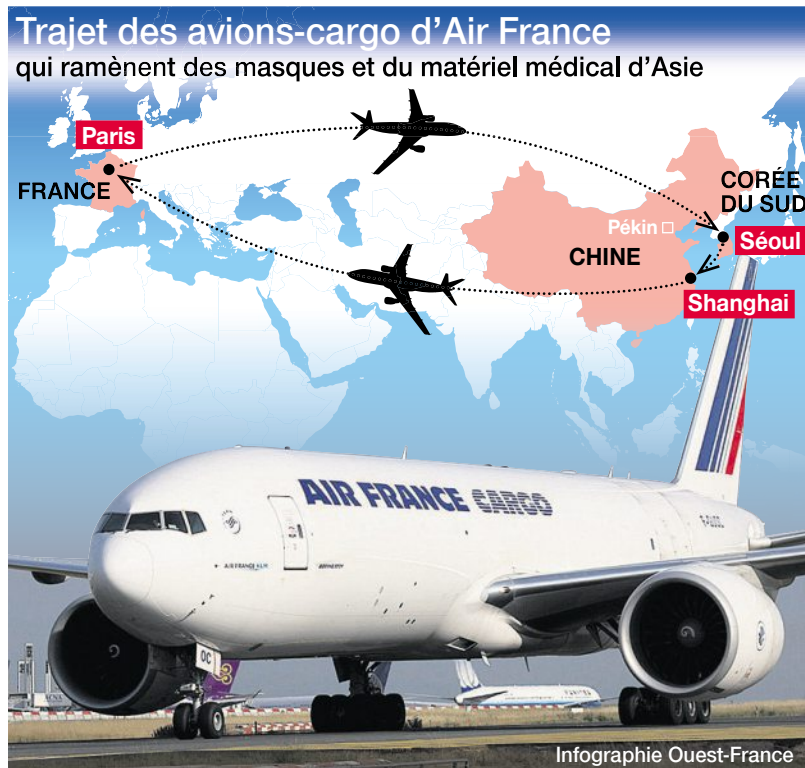
Même si son activité est quasiment à l'arrêt, avec 180 avions sur 224 cloués sur le tarmac, la compagnie Air France continue d'assurer des ponts aériens pendant cette période de crise sanitaire. Parmi les pilotes, Stéphane Roch, Rennais, vit confiné chez lui, sauf quand il est appelé pour des missions ponctuelles.

Récemment, ce commandant de bord, instructeur chez Air France, a pris les commandes d'un avion-cargo pour se rendre en Asie, afin de ramener un chargement de masques et de matériel médical.

La moitié du tour du monde

La France a commandé près de deux milliards de masques auprès de la Chine. Alors qu'il faudrait trente jours pour les acheminer par voie maritime, à peine douze heures suffisent en avion. Le pont aérien s'est intensifié au fil des semaines. Actuellement, Air France effectue un vol quotidien. « Pour cela, on utilise soit un avion-cargo, soit un avion destiné aux passagers mais reconverti pour le fret », décrit Stéphane Roch.

À chaque fois, il s'agit d'un Boeing 777. Ce long-courrier peut couvrir de grandes distances, près de 15 000 km, sans faire d'escale. Sa capacité varie selon sa configuration. « À bord d'un avion-cargo, on peut charger 600 m³. Et si l'on utilise la soute d'un 777 classique, c'est plu-



tôt 150 m³. » De quoi transporter plusieurs millions de masques à chaque fois.

« À la télévision, le public voit des Antonov, parmi les plus gros avions du monde (l'un d'eux a récemment atterri à l'aéroport de Nantes). Leur capacité est deux fois plus impor-

tante. Mais notre atout, à Air France, c'est d'effectuer une rotation tous les jours », assure Éric Prévot, commandant de bord lui aussi sur les Boeing 777 et porte-parole de la compagnie.

L'itinéraire est bien rodé pour les équipages d'Air France. Un parcours

en triangle, toujours le même. Départ de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle pour rejoindre Séoul, en Corée du Sud, où les pilotes font relâche, avant de s'envoler vers Shanghai, en Chine. Puis retour en France, les soutes pleines. Au total, vingt-cinq heures de vol et près de 20 000 kilomètres parcourus pour un aller-retour. La moitié d'un tour du monde. Stéphane Roch a effectué ce vol avec trois copilotes. Un équipage renforcé.

Le chargement à Shanghai dure deux heures trente environ. Pendant ce temps, l'équipage n'a pas le droit de sortir de l'avion, « sauf l'un des copilotes pour faire ce qu'on appelle le « tour avion ». Il vérifie les éléments vitaux de l'appareil ». Les palettes de matériel sont à bord, quarante-six au total. Il ne reste plus qu'à atteindre le feu vert des autorités sanitaires chinoises pour décoller.

Une fois en altitude, aux commandes de leur avion-cargo, les pilotes n'ont pas de stewards ou d'hôtesse avec eux. Juste une imposante cargaison dans leur dos. « Durant les longues heures de vol, on se relaie pour prendre nos repas, pour se reposer. » Indispensable pour supporter le décalage horaire.

Prochaine mission pour Stéphane Roch, un vol vers le Japon d'ici une quinzaine de jours.

Olivier BERREZAI.

Un masque qui laisse les lèvres s'exprimer

L'initiative

Lire les expressions sur les lèvres, lorsque l'on est potentiellement malade, c'est important. Aux États-Unis, les sourds et malentendants ont le ClearMask, un masque de protection doté d'une partie en plastique transparent (l'air arrive par les côtés), pour améliorer la communication visuelle.

Il a été imaginé par Allysa Dittmar, elle-même sourde de naissance. Elle en a eu l'idée après une opération chirurgicale traumatisante. « L'interprète demandé n'était pas arrivé. J'étais incapable de comprendre ce que le spécialiste me disait. J'étais anxieuse, effrayée », racontait-elle en 2018, au lancement de ClearMask.

Salariée du Bureau des sourds et malentendants du gouverneur du Maryland, elle a pu mobiliser des étudiants de l'université voisine, Johns Hopkins, à Baltimore. « Nous nous sommes aperçus que notre masque, qui laisse voir les sourires, pouvait aussi être utile à des enfants, des patients plus âgés et des immigrants gênés par le langage... »

Allysa Dittma a lâché son job, monté sa petite entreprise. Un succès. En ces temps de Covid-19, il fait des émules. Une étudiante de l'Eastern Kentucky University a organisé une collecte de fonds sur GoFundMe : elle a récolté plus de 3 500 €, pour lancer sa propre production.



Le masque d'Anissa Mekrabech, Toulousaine, en cours de conception.

PHOTO : LIONEL BONAVENTURE, AFP

En France, une Toulousaine, Anissa Mekrabech a également ouvert un financement participatif pour développer ce masque permettant la lecture labiale aux sourds et malentendants, sous le slogan « Vos lèvres sont mes oreilles ». Le masque « c'est ma hantise. Pour moi, c'est instinctif de lire sur les lèvres. En être privée me désorientait totalement », témoigne-t-elle.

Le 11 avril, lorsque 20 Minutes a relayé son initiative, unique en France, elle avait 360 € en caisse. Il lui faut 5 000 € pour concevoir des masques homologués par de l'Association française de normalisation (Afnor).

Christelle GUIBERT.

Le port du masque va-t-il changer nos relations sociales ?

Le port d'un masque, qui sera obligatoire dans les transports en commun et fortement recommandé dans les commerces, ne va-t-il pas changer nos relations sociales ? Car ce bout de tissu qui nous barre le visage, dissimule notre menton, notre bouche, notre nez, nos joues, pour ne laisser voir que nos yeux et notre front, empêche la personne que l'on croise d'accéder à une partie de ce qui fait notre identité, le visage. Un changement majeur dans notre société.

« C'est en regardant notre visage qu'une personne peut nous nommer, nous identifier, nous assigner à un âge, un sexe, voire même une ethnie. C'est notre visage qui nous singularise », estime David Le Breton, professeur de sociologie à l'université de Strasbourg et auteur de *Sociologie du corps* (Puf, 2018) et *Des visages* (Métailié, 1992).

« Quand on suit une conversation, on « suit aussi les mimiques exprimées par un visage. Il est un élément de régulation de ces échanges. Il nous dit si la personne sourit, grimace ou est abattue par ce que l'on dit, nous raconte les émotions qui la traversent ». Certes, il y a les yeux, dont on dit qu'ils sont « les fenêtres de l'âme ». Mais ils ne valent pas « l'intégralité d'un visage ». Avec un mas-

que, on aura l'impression d'une « rencontre défigurée, dans tous les sens du terme », pense le sociologue. Même si ces masques sont nécessaires, ils vont énormément abîmer le lien social. »

Pas forcément, pense Marion Zilio, autrice de *Faceworld, le visage au XXI^e siècle* (Puf, 2018). La dissimulation de ce triangle bouche-yeux, sur lequel se fonde la reconnaissance faciale, favorisera l'anonymat : « Ce sera un moyen de s'émanciper des assignations sociales qui nous assujettissent, pour se réapproprier notre subjectivité. Cela peut être, aussi, une manière de redevenir un « nous », non plus des corps atomisés, mais un corps politique, de se repenser comme un collectif. »

« Un agrément de la vie commune »

Et les rencontres amoureuses, comment se feront-elles sans la possibilité de voir un visage ? « On deviendra attentif à des choses qu'on ne voyait pas avant, des détails, des gestes, des paroles », avance la philosophe.

Le masque ne va-t-il pas, aussi, changer l'atmosphère dans l'espace public, avec son caractère anxiogène, qui nous renvoie à l'hôpital, à la maladie ? « Il nous rappelle que nous



Le port du masque sera obligatoire à partir du 11 mai, pour au moins trois semaines.

PHOTO : FRANCK DUBRAY, OUEST FRANCE

sommes dangereux les uns pour les autres, c'est ce qui est terrible, constate David Le Breton. C'est comme

un rappel de responsabilité. « Dans de nombreuses civilisations, indique Marion Zilio, le masque

a un rôle de médiateur entre le monde des vivants et du visible, et celui des morts et de l'invisible. »

Carine JANIN.

Plages et ports : la Bretagne veut un peu d'air

Comme une marée montante. En Bretagne, nombreux sont les riverains des bords de mer et les élus locaux à réclamer une réouverture des plages, officiellement interdites jusqu'au 1er juin.

La polémique

D'un Front malouin de libération des plages et de la baignade, créé sur Facebook, en passant par des appels sur les réseaux sociaux ou la promesse d'Anne Quéméré, la navigatrice finistérienne, de prendre la tête d'une manifestation pour la réouverture des plages, l'interdiction de l'accès au littoral jusqu'au 1er juin, annoncée par le Premier ministre, lors de la présentation de son plan de déconfinement, fait de plus en plus de vagues en Bretagne.

Loïc Chesnais-Girard (PS), le président du conseil régional, est aussi monté au créneau. « Nos plages sont nos parcs et jardins. Je plaide pour que nous puissions les rouvrir au plus vite, sous l'autorité des maires, sans prendre de risques pour notre santé », a-t-il écrit sur son compte twitter.

En fait, il réclame des solutions locales, au plus près du terrain, pour permettre de revoir la mer. Et il précise : « Je souhaite une différenciation à la main des maires, dès que possible, pour les plages et les chemins côtiers où les règles de distanciation sont réalistes. La plage surchargée du dimanche ensoleillé restera un problème. Mais le long des plages ou des chemins côtiers, on peut organiser les choses pour ne pas augmenter les risques. » Même si pour l'instant, la fermeture du littoral est bel et bien confirmée jusqu'à lundi 1er juin, au soir. Une date qui ne doit, sans doute, rien au hasard. C'est



Une vue inhabituelle de la plage du Minihiic, à Saint-Malo, totalement déserte en raison du confinement.

PHOTO : PIERRE CONTIN / OUEST-FRANCE

aussi le lundi de Pentecôte, et la perspective d'un week-end prolongé. Et le risque, aux yeux des pouvoirs publics, de voir trop de monde sur les plages, malgré la règle des déplacements limités à 100 km de son domicile.

« Faisons preuve de bon sens »

Alain Cadec (LR), le président du conseil départemental des Côtes-d'Armor, réclame aussi plus de marge de manœuvre pour les élus locaux, et plus de cohérence. « Avec

le déconfinement, on va rouvrir les centres commerciaux et pas les plages. Faisons preuve de bon sens », dit-il.

Il n'y a pas que les plages et les sentiers du littoral. Il y a aussi les ports de plaisance, dont le Premier ministre n'a pas parlé lors de la présentation du plan de déconfinement. « Pour les Bretons, la mer c'est consubstantiel. Les Bretons ont envie de la retrouver. On va rouvrir des parcs urbains à Paris et il n'y a pas de date annoncée pour les ports de plaisance. Je ne comprends pas bien »,

déplore Michaël Querez, le maire de Quimper (Finistère), et président de l'Association des ports de plaisance bretons. Alors que les ports de plaisance ont fait des propositions pour se remettre en route, en respectant strictement des mesures sanitaires. « Il faudra un peu de temps pour préparer les ports afin de bien accueillir les plaisanciers », ajoute-t-il. Voilà pourquoi il demande que l'horizon se dégage un peu.

Didier GOURIN.

La fabrication de masques relancée à Ploërmel

Le groupe Intermarché investit dans cinq lignes de production au sein de son usine de Ploërmel (Morbihan) pour fabriquer des masques chirurgicaux et FFP2. La production débutera en juillet.

Le groupe Intermarché investit pour produire des masques sanitaires, si précieux en cette période d'épidémie de Covid-19. L'usine Celluloses de Brocéliande, implantée à Ploërmel (Morbihan), jusqu'ici spécialisée dans les couches pour bébés, va diversifier sa production. Cet important investissement, porté par la filiale Agromousquetaires, prévoit l'installation de cinq lignes de production : trois pour les masques FFP2, deux pour les masques chirurgicaux. Ces lignes seront installées au sein de l'ancien atelier de stockage de la société, nouvellement rénové.

« Forts de notre expérience et en lien étroit avec le gouvernement, nous avons réussi, en moins d'un mois, à trouver des solutions pour

réaménager le site de notre filiale des Celluloses de Brocéliande à Ploërmel, et passer commande de cinq lignes de production de masques », précise Jean-Baptiste Saria, président d'Agromousquetaires. Nous travaillons toujours avec les services de l'État pour finaliser ce partenariat, notamment sur l'accès à la matière première indispensable à la fabrication des masques. »

130 millions de masques produits d'ici décembre

« La première ligne sera mise en place dès le 15 juin, l'installation des autres devant se terminer vers le 17 août », indique Patrick Viseux, directeur des Celluloses de Brocéliande. La production prévue entre juillet et

décembre sera d'environ 130 millions de masques, 70 pour les FFP2 et 60 pour les chirurgicaux. Cela reste un sacré pari. » Ces 130 millions de masques sont d'ores et déjà réservés par l'Etat.

Les Celluloses de Brocéliande ont déjà confectionné des masques FFP2 de 2007 à 2010. Cette fabrication avait démarré au moment où une épidémie de grippe aviaire menaçait la France. « Nous avons arrêté faute de demandes en cédant notre matériel à un autre fabricant français. Mais au sein de nos équipes d'encadrement et de notre bureau d'études, nous avons su conserver notre savoir-faire », signale Patrick Viseux.

La relance de la fabrication de masques par Celluloses de Brocéliande



Les Celluloses de Brocéliande ont déjà confectionné des masques FFP2 de 2007 à 2010.

entraîne des créations d'emplois. Une soixantaine de personnes seront recrutées, en CDI ou en intérim, et rejoindront un effectif déjà fort de 200 salariés.

Dominique LE LAY.

La Bretagne en bref

Chez Guy Cotten, la machine est relancée

Les « petites mains » s'activent de nouveau chez Guy Cotten, à Concarneau (Finistère). Après trois semaines de fermeture, l'entreprise célèbre pour ses cirés jaunes a repris progressivement son activité depuis début avril. À partir du lundi 4 mai, l'ensemble des 90 personnes travaillant sur le site sera, à nouveau, à pied d'œuvre. À l'intérieur, on coupe

ou on assemble désormais avec un masque sur le visage. Du gel hydroalcoolique est disponible. Certaines portes ont été enlevées. Les horaires de travail ont été décalés afin de créer trois groupes et d'éviter des flux trop importants au moment de l'embauche, de la pause déjeuner ou de la fin de la journée. Chaque poste de travail est désinfecté quotidiennement.

Un kit aidera les commerçants à sortir du confinement

Un kit pratique sera distribué aux commerçants rennais afin de les accompagner dans leur réouverture, à partir du 11 mai. À l'intérieur, ils trouveront tout le nécessaire pour accueillir leur clientèle dans le respect des règles sanitaires : masques, gel hydroalcoolique, marquages au sol (bombe de craie ou adhésif), visiè-

res s'il le faut. Également des numéros de téléphone à contacter. C'est une initiative de la Ville de Rennes en association avec la chambre de commerce et d'industrie. Les commandes sont faites, les kits seront distribués progressivement, à partir du milieu de la semaine prochaine.

11 600

C'est le nombre d'entreprises bretonnes qui ont déjà bénéficié, par l'intermédiaire de leur banquier, d'un prêt garanti par l'État

(PGE), l'un des dispositifs mis en œuvre pour soutenir l'économie durant l'épidémie de conavirus. Le dispositif a été actionné le 25 mars. Entre cette date et le 30 avril, le volume de prêts, selon les réseaux bancaires, correspond aux crédits accordés normalement sur une période de 6 à 12 mois.

Guingamp : le festival de la Saint-Loup est annulé



Le traditionnel défilé des danseurs de la Saint-Loup n'aura pas lieu cette année.

PHOTO : OUEST-FRANCE/MARC OLLIVIER

Réuni mercredi, le conseil d'administration du festival de la Saint-Loup, à Guingamp, a annulé sa 63e édition, qui devait avoir lieu du 19 au 23 août. « Compte tenu de la situation sanitaire, nous ne voulions pas prendre le risque d'organiser un événement

mi-août », explique Malo Dormenin, vice-président du festival. L'édition 2020 est annulée et reportée du 17 au 22 août 2021. Les billets, cartes semaine et pass trois jours de cette année sont à conserver et seront toujours valables pour 2021.

Masques : les premiers courriers envoyés, à Rennes

La ville de Rennes va fournir gratuitement 250 000 masques à tous ses habitants. Les premiers courriers viennent d'être envoyés, avec les détails pratiques concernant le retrait des masques. 250 000 masques en tissu seront distribués gratuitement à

tous les Rennais, à partir de 3 ans. Ces masques alternatifs sont fabriqués localement, par sept entreprises situées en Ille-et-Vilaine, en Mayenne et dans la Sarthe. La distribution aura lieu entre le 8 et le 17 mai dans quinze gymnases municipaux.

Deux morts dans une collision frontale

Jeudi, une collision impliquant deux voitures et une moto a fait deux morts et deux blessés à Plougonven (Finistère).



Jeudi vers 21 h, les secours ont été alertés pour un accident de la route survenu à Plougonven, près de Morlaix (Finistère). Une collision frontale s'est produite entre deux voitures, sur la route départementale D109, entre Coatelan et le bourg de Plougonven.

Une moto, qui suivait un des deux véhicules, se trouve également impliquée dans l'accident.

Dans l'un des véhicules, deux personnes sont décédées. Les gendarmes indiquent qu'il s'agit de jeunes âgés de 21 et 22 ans. Dans l'autre voiture, un 4x4, un jeune homme de 25 ans a été blessé. Il a été transporté à l'hôpital de Morlaix. Le motard, âgé de 55 ans, souffre de multiples blessures. Il a été dirigé vers l'hôpital de la Cavale-Blanche, à Brest.

La gendarmerie, la police, les pompiers et le maire de la commune se sont rendus sur place. Les dépiages effectués sur les blessés étaient négatifs pour l'alcool et les stupéfiants. Une enquête de gendarmerie est en cours pour déterminer les circonstances de l'accident.

L'élastique, nouvel or noir des couturières

La demande en élastique pour faire des masques explose. Les enseignes, comme Self Tissus à Quimper (Finistère), s'adaptent.



L'enseigne Self Tissus (dix-neuf magasins en France, dont celui de Quimper) a vendu en dix jours autant d'élastique que durant toute une année en temps ordinaire.

PHOTO : YVES-MARIE QUEMENER/OUEST-FRANCE

Centres hospitaliers, collectivités, couturières... Ces dernières semaines, la confection de masques en tissu, en lien avec les recommandations sanitaires pour gérer la crise liée au coronavirus, est exponentielle. Et si les tissus sont toujours là, tout le monde court après une autre matière première : l'élastique.

« Nous avons consommé en dix jours 40 000 mètres d'élastique pour nos dix-neuf magasins. D'habitude, c'est ce dont nous avons besoin pour une année », témoigne Dominique Thibaud, dirigeant de Self Tissus. Pour faire face à la demande, l'enseigne vient de commander « 150 000 mètres » du fameux ruban.

Née à Quimper (Finistère) il y a trente-cinq ans, Self Tissus est un réseau de franchises en plein développement. Il vient ainsi de lancer son drive

pour commander le nécessaire afin de fabriquer masques et blouses, en kits déjà prêts ou à la demande. Mille commandes y sont, en moyenne, enregistrées chaque jour pour l'ensemble des dix-neuf magasins répartis en France. Ce drive perdurera d'ailleurs après les réouvertures progressives des boutiques.

Un vingtième magasin verra le jour à Besançon une fois le confinement terminé. L'ensemble du groupe, franchisés compris, représente ainsi environ 120 emplois. Et à Quimper, là où se situe le siège social et le dépôt de l'enseigne, Self Tissus voit plus grand : un bâtiment est en construction, près d'Armor-lux. Objectif : « Multiplier par quatre nos capacités de stockage », commente Dominique Thibaud.

Rose-Marie DUGUEN.

Les émissions en breton de retour sur France 3

La crise du coronavirus est passée par là, et la nécessité pour la télévision de limiter drastiquement les émissions en plateau. Les émissions en langue bretonne sur France 3 Bretagne avaient donc été suspendues même si, dans le même temps, l'offre pour les bretonnants avait été densifiée sur le site de la télévision régionale. Mais ce samedi 2 mai, Na Petra 'Ta (Quoi donc) est de retour à l'antenne à 10 h 20. L'émission, ludique et pédagogique, est plutôt destinée au jeune public. Pour ce retour, elle s'intéressera aux menhirs et à leur origine. À 10 h 45, c'est le retour de Bali Breizh qui s'installera sur le Plateau des Capucins à Brest pour présenter le projet de reconfiguration de ce site



L'équipe de France 3 Bretagne en charge des émissions en langue bretonne.

PHOTO : FRANCE 3 BRETAGNE

historique de la cité du Ponant. On y parlera aussi de l'histoire de la langue bretonne à Brest, avec le chanteur Manu Lann Huel parmi les invités.

Les mauvaises odeurs viennent bien des algues

Chaque été, les riverains du port du Légué, à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), se plaignent de nuisances olfactives : une odeur d'œuf pourri qui s'invite un peu trop fréquemment dans l'air. Depuis 2017, l'organisme Air Breizh effectue des mesures, qui ont identifié le responsable de ces mauvaises odeurs : l'hydrogène sulfuré émis par des algues vertes en décomposition. Les conclusions de la dernière campagne de mesures, menée durant l'été 2019, viennent d'être rendues publiques. Pendant

toute cette campagne, « les concentrations sont restées inférieures à la valeur guide sanitaire définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) », précise Air Breizh. En revanche, les mesures confirment que ce secteur est particulièrement touché par les nuisances olfactives. Pour la prochaine étude, l'organisme suggère d'affiner « l'origine des sources d'émissions au niveau de l'embouchure ». Pour savoir notamment si les travaux de dragage effectués dans l'avant-port ont un impact.

Une champignonnière va bientôt sortir de terre

Lou Légumes, spécialiste du champignon frais basé en Ille-et-Vilaine, vient d'annoncer sa création d'ici à fin juin 2021, en Mayenne, avec le soutien des collectivités. À la clé, 150 emplois en CDI.

Le projet

L'annonce en a secoué plus d'un. Ce jeudi, l'entreprise Lou Légumes a annoncé qu'elle allait construire, d'ici à fin juin 2021, une champignonnière à Landivy, dans le nord-ouest de la Mayenne. À 20 km de son premier site basé à Poilley, en Ille-et-Vilaine. Avec, à la clé, 150 postes en CDI.

Alors que « **70 % des champignons consommés sont importés** », face à un marché « **en pleine croissance** », « **on avait besoin d'un second site de production géographiquement proche, mais suffisamment éloigné pour toucher un autre bassin d'emploi** », explique Emmanuelle Roze, qui s'est lancée dans l'aventure en 2009 avec son mari, Fabrice Chapuzet, et son frère, Benoît Roze.

« **L'agroalimentaire régional reste fort** »

Cet « **esprit familial** » que l'on retrouve en Mayenne a aussi séduit Bruno Lestas, président de la communauté de communes du Bocage Mayennais, partie prenante dans ce dossier, « **sur lequel on est depuis plus de trois ans** » : « **C'est une bonne nouvelle pour notre territoire rural, qui est industriel et attractif. On est discret mais on avance !** »

Avec la commune, « **nous prenons en charge la viabilisation du terrain de 33 000 m² dans une zone d'activité** », poursuit l'élue. **On fait ce qui est dans nos cordes. On facilite cette implantation inédite.** » L'entreprise, qui cultive l'ambition d'être « **le n° 1 du champignon** » en France, investit dix millions d'euros pour faire sortir de terre le bâtiment de plus de



L'entreprise familiale Lou Légumes, gérée par trois associés (photo), va construire une seconde champignonnière à Landivy, dans le nord-Mayenne. Elle devrait sortir de terre d'ici à juin 2021.

11 000 m² et le faire tourner.

« **Trois autres projets sont en cours** », confirme la cofondatrice. Certains, annoncés très tôt, tardent à voir le jour. Un passif qui n'inquiète pas Bruno Lestas. « **Nous travaillons avec du concret et des certitudes.** » « **Il n'y a aucune raison que ça ne pousse pas à Landivy** », assure Emmanuelle Roze. Si les débuts n'ont pas été faciles, « **aujourd'hui, à Poilley** », où un agrandissement est aussi prévu, « **nous avons stabilisé l'activité. Nous avons 160 salariés avec un turn-over très faible, un business**

model qui fonctionne et une rentabilité avérée ». De quoi être plus convaincant auprès des banques et autres partenaires.

La Région Pays de la Loire soutient le projet sur son volet formation, qui se fera en interne. « **Nous sommes fiers d'accompagner une entreprise en plein essor, qui a choisi de créer des emplois et de valoriser nos territoires ruraux** », commente Christelle Morançais, la présidente. **L'implantation de Lou Légumes en Mayenne est un vrai message d'espoir en cette période si difficile. C'est la preuve**

qu'en dépit des difficultés, le secteur agro et agrialimentaire reste fort dans notre région. »

La première pierre est attendue pour septembre 2020, pour une mise en route en juin 2021. Les postes seront à pourvoir dès le mois de mars. Avec ses vingt-six salles de culture, la champignonnière devrait produire 4 500 tonnes de champignons bio par an (blancs, bella rosés et pleurotes) destinés à la grande distribution, spécialisée ou non, et aux grossistes.

Alix DEMAISON.

Retour à l'école : les maires au four et au moulin

Le recteur d'académie veut jouer « la souplesse et le dialogue » avec eux alors qu'ils doivent gérer, dans leur commune, le retour des élèves en classe le 12 mai.

Pourquoi ? Comment ?

Qui est concerné ?

Le retour dans les écoles va se faire en fonction des réalités locales. La rentrée devrait avoir lieu le 12 mai, le 11 étant réservé à une journée pédagogique. Cette rentrée concerne les élèves de maternelle et des classes élémentaires, également les collégiens de 6^e et 5^e s'ils vont en classe, dans des départements classés verts pour eux. Le recteur de l'académie des Pays de la Loire, William Marois, veut « **jouer la souplesse et le dialogue avec les maires** ». Et promet que les parents seront informés localement de l'organisation de la rentrée scolaire. Ils recevront un cour-



Première des priorités : « **Que nos élèves poursuivent leur scolarité !** »

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

rier en fin de semaine prochaine.

Pas obligatoire

Le recteur a bien précisé que le retour des élèves va se faire sur la base du

volontariat. Il explique à ce propos qu'il faut « **appliquer avec beaucoup de vigilance le protocole sanitaire afin de créer de la confiance** ». Si des élèves ne reviennent pas en classe, parce que les parents ne le souhaitent pas, il envisage des solutions comme « **du porte-à-porte de volontaires en service civique, qui iraient voir les parents pour les inciter à envoyer leurs enfants à l'école** ».

Cantine ?

Un gros flou « **à définir** », explique le recteur, qui renvoie la question là aussi vers des maires décidément au four et au moulin. Il n'est pas expliqué comment seront respectés les gestes barrière à la cantine, ou le mode opératoire si les cantines restent fer-

mées. Et où déjeuneront les élèves ?

Un sur deux

« **Nous allons accentuer le travail avec les maires, au rectorat, pour voir comment chaque école peut accueillir des élèves** », explique William Marois. Il confirme que la classe se fera devant des demi-effectifs, un élève sur deux, soit dans les établissements, soit à la maison. Il préconise pour l'autre demi-classe la mise en place, par les maires, d'activités sportives, culturelles et citoyennes comme des visites de musées, de conservatoires, d'élus, des rencontres avec des professionnels de la santé, ou même des rencontres d'élus.

Éric de GRANDMAISON.

Pays de la Loire en bref

Il veut la caisse, deux feuilles de boucher à la ceinture

Jeudi matin, au Mans, un client attend tranquillement ses gâteaux devant la caisse de la boulangerie Au fournil de La Rép, en plein centre. Derrière lui, un homme patiente « **sagement** », précise un policier. La patronne sert le premier client, puis le second lui « **demande le contenu de la caisse, sans être agressif** », mais en montrant bientôt « **deux grosses feuilles de boucher glissées dans sa**

ceinture ». Le mari de la boulangère ayant été prévenu, l'homme est reparti comme il était venu, sans faire de bruit. Une patrouille voisine l'a rapidement interpellé. Agé de 39 ans, il a été placé en garde à vue à l'hôtel de police. « **C'est un nom qu'on connaît bien** », expliquent les policiers. En fin d'après-midi, il est sorti attaché à son brancard pour rejoindre l'hôpital spécialisé d'Allonnes, tout près du Mans.

Condamnation confirmée pour Vortex mobilité

Pendant quatre ans, de 2015 à 2019, la société Vortex mobilité a transporté des enfants porteurs de handicap pour le compte du conseil départemental de Maine-et-Loire, dans le cadre d'une délégation de service public. Mais sa gestion a été contestée par plus d'une vingtaine de salariés qui estimaient, notamment, que l'entreprise aurait eu recours au travail dissimulé. Le 14 janvier, l'affaire était examinée par la cour d'appel

d'Angers, après une première condamnation aux prud'hommes en janvier 2018. Le 5 mars, la cour d'appel a rendu ses arrêts, concernant 23 ex-salariés. Et, pour 21 d'entre eux, a confirmé le jugement prud'homal. Vortex mobilité devra leur verser plus de 206 000 €. La société, dont le siège est localisé à Saint-Jean-de-Vedas (Hérault), a, entre-temps, été placée en liquidation judiciaire à la fin du mois d'avril, avec plan de cession.

30 Le pourcentage d'augmentation des violences à domicile constatées depuis le début du confinement, mi-mars, dans les Pays de la Loire. Ce chiffre concerne plutôt les agglomérations des cinq départements.

900 000 contrôles et 30 000 PV depuis la mi-mars



Des gendarmes effectuent des contrôles auprès des automobilistes, pour vérifier qu'ils ont bien leur autorisation de sortie.

PHOTO : PHILIPPE RENAULT / OUEST-FRANCE

Le chiffre, à l'échelle de la Région des Pays de la Loire, peut paraître énorme : les gendarmes et policiers, depuis le début du confinement, mi-mars, ont dressé 900 000 procès-verbaux à l'issue de 900 000 contrôles effectués entre le 17 mars et le 27 avril. Bon nombre concernent des non-respects de confinement, ainsi que quelques grands excès de vitesse. Pour le seul département de Loire-Atlantique, ce chiffre est de 16 000

procès-verbaux pour 240 000 contrôles. Alors que démarrait le pont du 1^{er} mai, le préfet de Région, Claude d'Harcourt, a souligné qu'un hélicoptère et des drones allaient être utilisés, notamment pour surveiller les routes. Rappelant la « **responsabilité collective et individuelle qui vaut pour tous en cette période de confinement** », il a prévenu que les forces de l'ordre allaient utiliser, en cas de besoin, « **des méthodes contraignantes** ».

Des vols pour 100 000 € de préjudice

Deux hommes ont été condamnés, jeudi, à de la prison ferme, pour une série de faits dans quatre départements de l'Ouest.

Entre novembre 2019 et avril 2020, ils ont commis au moins une vingtaine de vols ou tentatives en Loire-Atlantique, Vendée, Morbihan et Ille-et-Vilaine. Deux hommes originaires des pays de l'Est, 34 et 42 ans, ont comparu jeudi devant le tribunal correctionnel de Rennes. Ils avaient été interpellés le 26 avril, à Nantes, par les gendarmes de la section de recherches.

Leur enquête a débuté en avril. Malgré une baisse de la délinquance attribuée au confinement, les gendarmes de Loire-Atlantique ont constaté une recrudescence des raids nocturnes, surtout dans des commerces. Le mode opératoire est commun à plusieurs affaires : le toit est perforé à l'aide d'une disqueuse, de nuit, et des fonds de caisse, des bijoux et du multimédia, mais aussi des cigarettes, des batteries et des voitures disparaissent.

Des traces ADN

Les gendarmes identifient deux hommes grâce aux traces ADN retrouvées sur l'un des vols. Le traçage de leurs téléphones permet de les relier à plusieurs vols survenus dans l'Ouest. Après plusieurs jours d'écoutes téléphoniques, ils sont interpellés. En garde à vue, ils reconnaissent vingt-trois

vols, ceux que les enquêteurs peuvent prouver. Pour les gendarmes, ce n'est cependant que « **l'arbre qui cache la forêt** ». Sur les vingt-cinq vols examinés au tribunal, les prévenus n'en nient que deux. Ils indiquent que les biens volés étaient revendus à la communauté roumaine. Un smartphone estimé à 1 000 € pouvait être revendu 80 €. Le but : se débarrasser le plus vite possible du magot des vols.

Les deux hommes, qui avaient déjà été condamnés pour des faits similaires, estiment avoir gagné 4 000 € sur cette période. Une somme que la présidente du tribunal estime très éloignée du préjudice subi. Entre les vols et les dégradations dans les commerces ou chez les particuliers, elle l'estime à 100 000 €.

Suivant les réquisitions du procureur, le tribunal a condamné Cosmin Simion à quatre ans d'emprisonnement, à quoi se cumulent onze mois liés à la révocation d'un sursis et du retrait d'un crédit de peine. Daniel Velcu a été condamné à quatre ans d'emprisonnement, à quoi s'ajoutent aussi cinq mois liés au retrait d'un crédit de peine. Les deux hommes ont demandé à être incarcérés à Nantes, une requête acceptée.

Chaîne alimentaire : première distribution

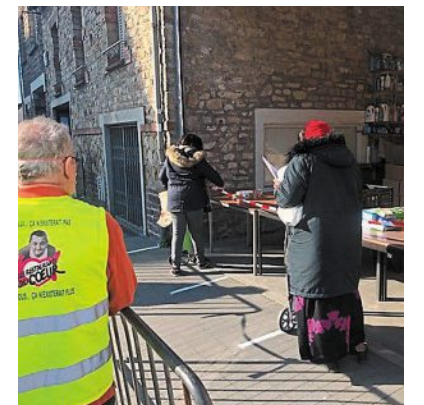
Elle doit répondre aux besoins des associations caritatives, confrontées à une forte demande dans toute la région.

La crise sanitaire liée au coronavirus et six semaines de confinement placent les associations caritatives dans des situations délicates, confrontées à de plus en plus de demandes d'aide alimentaire de la part des personnes les plus fragiles (O.-F. de mercredi). Face aux besoins de denrées alimentaires, la Région Pays de la Loire a décidé de mettre en place « **une chaîne alimentaire solidaire, en direct des producteurs ou fournisseurs ligériens aux associations** ».

Cette semaine, les premières distributions de cette aide alimentaire ont été réalisées auprès de quatre acteurs associatifs majeurs : la Banque alimentaire, la Croix Rouge, les Restos du cœur, le Secours populaire, qui sont en difficulté pour collecter les produits indispensables aux besoins des plus démunis. Une « chaîne alimentaire solidaire » que la Région finance par l'achat de denrées.

Des entreprises ligériennes dans la boucle

Pour les quinze prochains jours, quatre familles de produits ont été définies avec les associations : pommes, lait, yaourts, farine. D'autres produits seront proposés en lien avec les producteurs et fournisseurs dans les semaines suivantes.



Une distribution de colis par les Restos du cœur.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Avec Solaal (Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires), la Région s'appuie sur les entreprises suivantes : Scafla à Carquefou ; les minoterie Bourseau à Nozay et Suire ; Terryloire à Parçay-les-Pins ; Pomevasion à Juigné-sur-Loire ; les vergers de la Chaupinière à Saint-Berthevin ; Equilait ; Eurial ; Juste et Vendéen à La Roche-sur-Yon.

Vingt points de livraison sont prévus pour acheminer les denrées en vue d'une redistribution aux plus démunis. Une première distribution de denrées a lieu mercredi au Mans, à destination du Secours populaire.

Près de 200 patrons ont sollicité la Médiation du crédit

Depuis mi-mars, la Médiation du crédit des Pays de la Loire a été sollicitée par plus de 193 chefs d'entreprise du 6 au 24 avril, 115 dossiers éligibles ont été enregistrés, soit 5 % du nombre de dossiers acceptés au niveau national (2 520). Cette forte hausse (dix demandes supplémentaires en moyenne par jour la semaine dernière) est à mettre en rapport avec la forte demande de prêts garantis par l'État. Les montants cumulés de crédits demandés atteignent 27,1 millions d'euros, soit 6 % des demandes nationales, avec une moyenne quotidienne de 1,9 million d'euros. L'encours moyen s'établit à 236 000 €. Les entreprises concernées sont très majoritairement des TPE (moins de dix salariés). La médiation est plus ponctuellement saisie par des PME. Les demandes émanent surtout des secteurs frappés de plein fouet par le



Un maçon sur un chantier.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

confinement : services, commerce de détail ou de gros, restauration, hébergement, bâtiment. La Médiation du crédit est joignable dans les cinq départements de la région. Ce dispositif intervient pour accompagner les entreprises qui rencontrent des difficultés avec leur banque ou leur assureur crédit.

Carnaval Prévus du 29 mars au 4 avril, les trois défilés du carnaval de Nantes avaient été, dans un premier temps, reportés par les organisateurs. Jeudi, l'association Nemo a finalement pris la décision d'annuler complètement le carnaval 2020, et de donner rendez-vous en 2021.

À quoi va ressembler le déconfinement normand ?

Il est des exercices périlleux. Le retour en classe des élèves, à partir du 12 mai, en est un. Les explications de la rectrice de l'académie de Normandie, Christine Gavini-Chevet.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi rouvrir les écoles ?

Depuis plus de quarante jours, les élèves suivent majoritairement leurs cours à la maison. « **Les inégalités scolaires se creusent et se sont creusées pendant le confinement** », justifie la rectrice de l'académie de Normandie, Christine Gavini-Chevet. Dans la région, 2 % à 4 % des élèves ne se sont pas, ou que très peu, manifestés depuis la mi-mars.

« **Ce virus, on ne sait pas quand il va s'arrêter.** » L'organisation pensée pour l'après-11 mai pourrait même rester en vigueur à la rentrée de septembre...

Tous les élèves de Normandie feront-ils leur rentrée de la même façon ?

Non. Il y a le cadre, donné mardi par le Premier ministre à l'Assemblée nationale. Et son application, décidée par chaque collectivité avec les directions des établissements. Date de rentrée, rythme scolaire, niveaux accueillis... Chacun ira de sa figure libre. « **Les situations seront très contrastées** », prévient la rectrice. C'est rien de le dire !

Alors la rentrée, c'est quand ?

En Normandie, à partir du 12 mai, pour les écoliers (maternelle et primaire) ; à partir du 18 pour les collégiens. Le 11 mai sera consacré à la pré-rentrée des enseignants. Le gouvernement a indiqué vouloir faire



Les enseignants assurent la continuité pédagogique des élèves depuis le premier jour de confinement. 1 500 professeurs normands ont continué d'accueillir les enfants des personnes prioritaires dans la gestion de la crise (ici à Hérouville-Saint-Clair, près de Caen). Le retour des autres élèves ne s'annonce pas simple.

PHOTO : ARCHIVES STEPHANE GELUFRON, OUEST-FRANCE

entrer en premier les élèves de grande section, CP, CM2, puis les 6^e et 5^e. « **Mais ce n'est qu'une indication** », modère la rectrice. Concrètement, chaque établissement, en lien avec ses élus, décidera de la date d'accueil des enfants et des niveaux accueillis.

Sur quel rythme les enfants iront-ils en classe ?

Là aussi, c'est composition libre. Trois possibilités : à la demi-journée (avec des activités proposées par la collectivité le reste de la journée, ce que prévoit la Ville de Caen), deux jours par semaine ou une semaine

sur deux. Quand ils ne seront pas en classe, les enfants suivront leur enseignement à distance.

Le retour en classe est-il obligatoire pour les enfants ?

Non, il reste basé sur le volontariat des familles. Ceux qui resteront à la

maison resteront suivis en enseignement à distance, comme depuis le début du confinement. Les élèves à la santé fragile, ou ceux qui vivent avec une personne fragile, pourront rester chez eux. « **Les décrocheurs, les élèves en difficulté et ceux en situation de handicap seront à aller chercher en priorité. Mais tous ceux qui voudront venir seront accueillis.** »

Les parents pourront-ils scolariser leurs enfants les jours où cela arrangera ?

« **On ne peut pas imaginer que les parents mettent les enfants à l'école une journée, et pas le lendemain** », prévient Christine Gavini-Chevet, qui ne veut pas « **d'école à la carte. Il faut un engagement des familles.** »

Quand les familles seront-elles fixées ?

D'ici le 7 mai pour les enfants de maternelle et primaire. La semaine suivante pour les collégiens. Chaque

famille recevra « **une information sur l'organisation de l'école, le temps d'accueil, le protocole sanitaire pour faire son choix de scolariser ou pas ses enfants.** »

Si les enseignants sont en classe, comment vont-ils assurer la continuité pédagogique ?

« **Le retour en classe pour les enseignants n'est pas une option, il est obligatoire** », rappelle la rectrice. Les enseignants « **fragiles et vulnérables** » qui ne seront pas présents seront chargés d'assurer la continuité pédagogique des enfants restés à la maison.

Fin mai, un bilan sera établi pour organiser le retour des classes qui n'auront pas encore ouvert leurs portes (notamment les lycées). Y aura-t-il assez de monde pour remplir toutes les missions ? Réponse dans quelques semaines.

Dossier : Stéphanie SÉJOURNÉ.

Combien d'enfants vont retourner à l'école ?

« **Nous n'avons pas de donnée officielle** », répond la rectrice d'académie. Pour caler leur organisation, des collectivités ou établissements scolaires ont pris l'initiative d'interroger les familles des élèves. Des « **sondages facultatifs** » que l'administration ne demande pas. « **Beaucoup de familles n'ont pas encore décidé** », estime Christine Gavini-Chevet. Les informations diffusées à partir du 7 mai doivent les éclairer.

Là aussi, l'activité ira peut-être crescendo. C'est ce que pense le préfet : « **Malheureusement, on a eu le précédent Lubrizol. Dans les jours qui ont suivi les événements, il y a eu peu d'élèves en classe. Et les choses sont revenues à la normale progressivement. Parents et enfants sont conscients qu'il faut aller de l'avant. Je ne veux pas faire de parallèle mais il y a quelques résonances.** »

Et maintenant, apprendre à vivre avec le coronavirus



Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie. PHOTO : OUEST-FRANCE

Ils sont trois autour de la table, à distance de plus d'un mètre les uns des autres. Ils font face à une quinzaine de journalistes, répartis en quinconce dans la salle. Jeudi après-midi, le préfet de la région Normandie, Pierre-André Durand, la rectrice de l'académie de Normandie, Christine Gavini-Chevet, et la directrice de l'Agence régionale de santé, Christine Gardel, ont détaillé la déclinaison régionale des mesures de déconfinement, lors d'une conférence de presse organisée à la préfecture de région.

Leçon numéro 1 : « **C'est bien l'évolution de l'épidémie qui commandera le rythme du déconfinement**, martèle le préfet. **Nous allons devoir apprendre à vivre avec le virus. Les choses ne se règlent pas au 11 mai, au 2 juin ou en septembre.** » La sortie



Le préfet de la région Normandie, Pierre-André Durand, a expliqué le déclinatoire régional du plan de déconfinement, à Rouen, jeudi. PHOTO : OUEST-FRANCE

du confinement sera progressive et sollicitera la capacité d'adaptation de chacun.

Quels sont les centres commerciaux de plus de 40 000 m² qui seront autorisés à ouvrir ? Quels musées ? Les plages restent interdites mais les fronts de mer ? Les questions sont nombreuses. Autant que les attentes. Le préfet tempore.

Patience... c'est la leçon n° 2. « **Nous mettons en place une architecture qui sera affinée au fil du temps. Elle sera très concertée. Nous travaillons avec les élus locaux au premier rang desquels les maires.** » Un travail « **robuste** », dans un

contexte « **mouvant** », qui demande du temps. « **C'est la semaine prochaine que les choses vont monter en puissance avec un certain nombre de directives pour organiser de manière ordonnée et progressive cette sortie de confinement.** »

On ne lâche rien, leçon n° 3. Le représentant de l'État, qui rappelle que « **le confinement a été bien respecté en Normandie** », invite à la raison : « **Plus nous serons collectivement concernés, plus nous éviterons un redémarrage de l'épidémie, qui forcerait à revenir à des choses plus contraignantes après le 11 mai.** »

publication de la nouvelle carte quotidienne, hier soir.

« **Les cartes présentées ce jour sont valables à date d'aujourd'hui mais ne préfigurent pas, ou en tout cas partiellement, la carte qui sera présentée le 7 mai. C'est cette carte qui donnera le ton pour le déconfinement annoncé le 11 mai** », rappelle l'ARS, qui a confirmé l'erreur hier en fin de journée.

Le ralentissement du virus se confirme dans la région

« **La situation épidémique de la région confirme un ralentissement de la circulation du virus** », a indiqué Christine Gardel, directrice de l'Agence régionale de santé, jeudi. Le suivi quotidien faisait état, hier, de 90 patients dans les services de réanimation. Ils étaient 225 il y a trois semaines. C'est l'un des trois critères utilisés pour établir la carte des départements, actualisée depuis jeudi, en vue du déconfinement.

Jusqu'à 4 100 tests par jour

Les patients Covid sont moins nombreux également dans les services de médecine générale et de soins de suite : 488 lits étaient occupés jeudi, contre 535 il y a quinze jours. « **On a libéré un certain nombre de capacités hospitalières** », souligne la directrice de l'ARS. C'est le deuxième critère de la carte. Les hôpitaux, qui avaient reporté la plupart des interventions depuis le déclenchement du plan blanc fin février, vont pouvoir reprendre leurs activités hors-Covid.

Le troisième et dernier critère tient en un mot : test. Le stock de matériel



Il y avait 90 patients Covid-19 en réanimation en Normandie, hier. C'est 22 de moins qu'en début de semaine, 110 de moins que le 11 avril. PHOTO : THOMAS BRÉGARDIS, OUEST-FRANCE

et les effectifs pour réaliser les prélèvements permettent d'assurer que la Normandie pourra « **répondre, si besoin, à la fourchette haute de 4 100 tests par jour. Nous avons les capacités d'analyse** », assure Christi-

ne Gardel. Avant de fixer un nouveau seuil : à partir du 11 mai, être en mesure de tester chaque Normand à moins de vingt minutes de chez lui, voire à son domicile si besoin.

On n'en a pas fini avec la quarantaine...

Le retour à la vie normale, ce n'est pas pour le 11 mai, martèle l'État. Vous rêvez de liberté et de grand air ? Prudence : le Covid-19 peut encore entraver vos aspirations. « **Les gens qui peuvent nous contaminer, il faut qu'on les isole** », a souligné la directrice de l'Agence régionale de la santé, Christine Gardel, jeudi. À partir du 11 mai, toutes les personnes présentant des symptômes de Covid-19 seront testées, et vite. Le résultat des analyses doit arriver dans les 24 h.

Chaque patient devra communiquer à son médecin la liste des personnes avec lesquelles il a été en contact. En cas d'infection confirmée, il sera mis en quarantaine. Ses contacts – 20 par jour en moyenne entre la cellule familiale et l'environnement

professionnel notamment – seront appelés par la brigade mise en place dans chaque département.

Ces « patients-contact » seront placés à leur tour en quatorzaine, à leur domicile ou en isolement dans un hôtel. « **S'ils ne sont pas symptomatiques, ils seront testés immédiatement ; sept jours plus tard sinon.** » S'ils sont positifs, leurs propres relations devront alors être identifiées... et mises à l'isolement.

En présence de cas positif dans un établissement scolaire, « **on pourra être amené à refermer une classe, voire une école entière** », prévient la rectrice de l'académie. Dans le milieu scolaire comme dans les entreprises, la partie de jeu des chaises musicales n'est pas terminée...



Des tests sans sortir de sa voiture... Plusieurs drives ont été installés en Normandie. PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Le Calvados en orange : une erreur informatique

Ce devait être vert ou rouge. Seuls les daltoniens ne sont pas tombés de leur chaise, jeudi soir, quand le ministre de la Santé a présenté pour la première fois la carte classant les départements en vue du déconfinement. Les cinq départements de Normandie s'attendaient à être en vert, signe d'allègement progressif des contraintes du confinement à partir du 11 mai. C'était bon pour quatre d'entre eux.

Mais à 19 h, le Calvados s'est dévoilé en orange...

Hier matin, des Agences régionales de santé ont commencé à émettre des doutes sur la fiabilité de cette première carte.

Le Calvados victime d'une erreur ? Oui. C'est un problème de codage informatique dans les services d'urgence qui l'a privé de vert, dès jeudi. La correction a été faite avant la

Le mot

Euphémisme

C'est l'emploi d'une formule plus faible que le sens exact de ce l'on veut dire... En poste depuis le 23 avril 2019, le préfet de région reconnaît avoir vécu une première année « **assez tonique** ». 75^e anniversaire du Débarquement, Armada de Rouen, incendie de l'usine Lubrizol, coronavirus... On vous laisse juger. « **Mais je vous redis être très heureux en Normandie** », poursuit l'intéressé.

La phrase

« **Le confinement ayant été très bien respecté en Normandie, on a sans doute un taux d'immunité collective très faible, de l'ordre de 10 %. Si on prend une deuxième vague, ce sera une déferlante.** »

Christine Gardel, directrice de l'Agence régionale de santé

Le chiffre

508

C'est le nombre de personnes décédées du Covid-19 en Normandie au jour du 30 avril depuis le début de l'épidémie. Un nombre qui totalise le nombre de décès survenus dans les établissements hospitaliers de la région et dans les établissements pour personnes âgées dépendantes. Entre le 24 février et le 1^{er} mai, 3 802 personnes ont été testées positives au Covid-19 en Normandie sur un total de 29 220 prélèvements réalisés.

Apparition du Covid : un projet scientifique à Caen

Comment le coronavirus Sars-Cov2 a-t-il évolué pour devenir si dangereux pour l'Homme ? C'est ce qu'un groupe de recherche cherche à déterminer avec « DisCoVER », porté par l'université de Caen.

Le projet

L'université de Caen-Normandie porte le projet « DisCoVER », qui vient d'obtenir un financement de l'Agence nationale de la recherche (ANR). Doté de 200 000 € pour une période de dix-huit mois, ce projet fait partie des 86 projets de recherche soutenus par l'ANR, et c'est le seul à s'intéresser aux origines du Sars-Cov2.

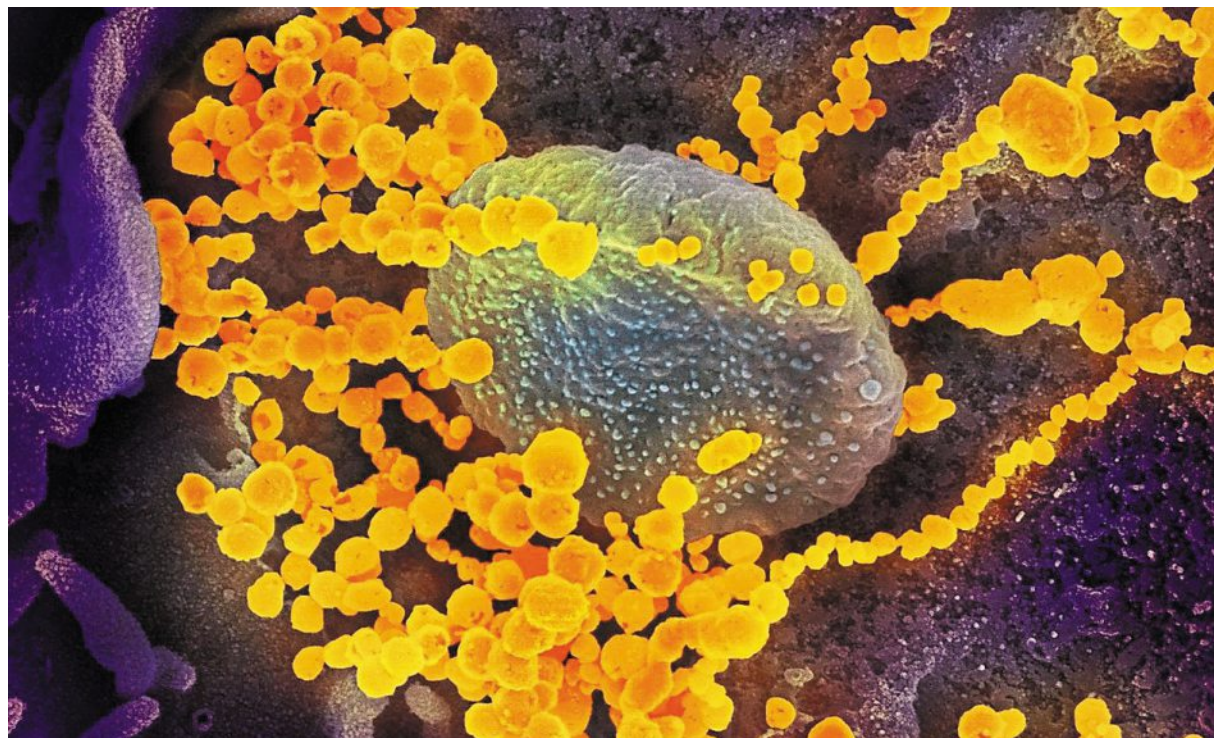
Il associe des virologues, des biologistes de l'évolution, des écologues, des modélisateurs et des chercheurs en sciences humaines et sociales du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), des universités de Mahidol et de Kasetsart (Thaïlande) et du Centre d'infectiologie Christophe-Mérieux du Laos.

Décortiquer la chaîne de transmission

Ce Groupe de recherche sur l'adaptation microbienne cherche à déterminer comment le coronavirus Sars-Cov2, responsable de la pandémie actuelle, est apparu, et comment il a circulé et évolué jusqu'à devenir si dangereux pour l'homme.

Comme beaucoup d'épidémies virales dans l'Histoire, la pandémie actuelle a une origine animale. La barrière des espèces n'est, en effet, pas toujours imperméable : un virus peut franchir par contact direct ou indirect. Les soupçons portent aujourd'hui sur la chauve-souris, qui est un réservoir naturel pour les virus comme le Sars-Cov2, et sur le pangolin, qui pourrait avoir contribué à sa propagation.

Pour autant, il reste encore beau-



Des virus Covid-19 (en jaune) émergent d'une cellule humaine.

PHOTO : AFP/NHI

coup à apprendre sur la chaîne de transmission. C'est le but du projet « DisCoVER », qui s'attache à déterminer la circulation et l'évolution de ce coronavirus dans les différents écosystèmes, de la faune sauvage à l'Homme.

« Ces recherches sont une étape indispensable pour mettre en place des stratégies de prévention efficaces contre de nouvelles émergences », souligne l'université de Caen. « L'objectif est de comprendre ce qui favorise l'émergence de ces virus », précise Meriadeg Le Gouil, virologue et écologue au sein du

Groupe de recherche sur l'adaptation microbienne et coordinateur du projet.

Ces recherches viseront à identifier « la prévalence et la diversité des coronavirus circulant dans la faune sauvage du sud-est asiatique, et plus précisément dans les régions nord de la Thaïlande et du Laos, proches de l'épicentre de la pandémie actuelle. Il s'agira également de s'intéresser au cycle naturel des coronavirus pour déterminer leur évolution, dans le temps, chez les différentes espèces », détaillent encore les chercheurs.

« Les activités humaines ont un impact sur le peuplement des écosystèmes », poursuit Meriadeg Le Gouil. Densité de population, mouvements et déplacements, modes de vie, braconnage, déforestation, pratiques agricoles et utilisation des sols seront notamment étudiés. « Plus l'Homme empiète sur les habitats naturels, plus il prélève d'animaux sauvages et les amène au contact d'humains naifs et plus il s'expose à des risques de contaminations et donc d'émergence. » La bonne santé des écosystèmes, des hommes et de la faune sauvage est liée.

Cas suspect à la prison, le personnel dépisté

À Caen, un employé de la maison d'arrêt a eu des symptômes du Covid-19. Tous les tests de dépistage se sont révélés négatifs.

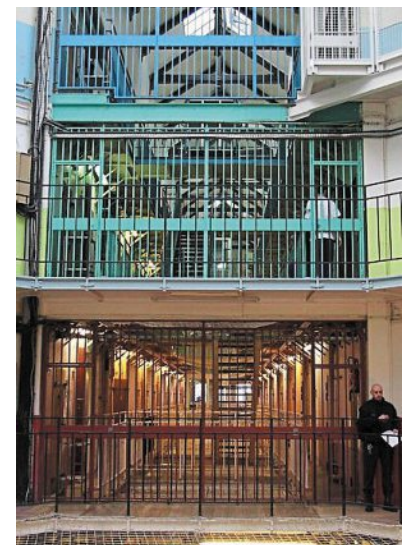
« Je viens d'apprendre que tous les tests se sont révélés négatifs », rassure Ludovic Godel, surveillant de prison et secrétaire local du syndicat FO pénitentiaire. Ouf de soulagement à la maison d'arrêt de Caen, jeudi, en pleine période de crise sanitaire.

Mardi et mercredi, tous les personnels de l'établissement pénitentiaire (surveillants, personnels administratifs et de santé...), soit environ 180 personnes, ont subi un test Covid-19. Cette mesure de précaution a été appliquée après une suspicion de coronavirus sur l'un d'entre eux. Cette personne, qui n'est jamais en contact avec les détenus en raison de sa fonction, présentait des symptômes de la maladie. Le test pratiqué sur elle s'est également révélé négatif.

Depuis le début de la pandémie, plusieurs cas suspects, à la marge à la maison d'arrêt de Caen, ont été constatés au sein de la population carcérale. Les détenus concernés ont, à chaque fois, fait l'objet d'une mesure de confinement. Tous les tests se sont aussi révélés négatifs. Aujourd'hui, tous les agents pénitentiaires de l'établissement caennais sont équipés de masques de protection et disposent de gel hydroalcoolique.

Une centaine de détenus en moins depuis le 17 mars

Depuis la mise en place du confinement, le 17 mars, la maison d'arrêt de Caen compte une centaine de détenus en moins. Cette baisse s'explique par plusieurs raisons. Durant les quinze premiers jours du confinement, la maison d'arrêt n'a enregistré aucune arrivée en raison de la crise sanitaire. Ce premier facteur s'est accompagné de sorties de plusieurs détenus qui



Dans le cadre de l'épidémie de coronavirus, tous les personnels de la maison d'arrêt de Caen ont été dépistés, mardi et mercredi. Tous les tests se sont révélés négatifs.

PHOTO : ARCHIVES STEPHANE GEUFRIOL OUEST-FRANCE

avaient terminé de purger leur peine. D'autres, en fin de peine, ont bénéficié d'une libération anticipée sur décision de justice.

L'établissement compte aujourd'hui 310 détenus pour 269 places théoriques. Si le phénomène de surpopulation carcérale est encore constaté, la situation est nettement moins tendue qu'à l'été 2019, où le nombre de prisonniers a pu atteindre 480.

Cette baisse très sensible permet aux personnels de la maison d'arrêt de gérer avec moins de difficulté les conséquences de la crise sanitaire. Les parloirs sont notamment suspendus depuis le 17 mars.

Benoit LASCoux.

Faux billets écoulés dans la région : prison ferme

Trois jeunes ont comparu, jeudi, devant le tribunal de Caen pour avoir écoulé des faux billets, en Normandie et en Bretagne notamment. Deux d'entre eux ont été condamnés à de la prison ferme.

Dans la soirée du 7 mars, à Caen, alors qu'ils patrouillent rue de Branville, les policiers de la brigade canine repèrent le comportement suspect de deux jeunes hommes. La suite de l'histoire prouve qu'ils ont eu du flair : pris de panique, les deux acolytes jettent une sacoche. Les policiers y découvrent une importante somme d'argent. 2 800 € en billets de 50 €. Tous faux. L'un des deux protagonistes est sorti de prison quelques semaines plus tôt. Il y purgeait une peine pour... fausse monnaie.

Les investigations mènent très vite jusqu'à une femme âgée de 20 ans. Lors de la perquisition, deux enveloppes sont découvertes. L'une contient 221 faux billets de 50 €, l'autre 55 billets de 20 €. Des vrais, provenant du rendu de monnaie chez des commerçants victimes de l'arnaque.

5 000 € pour 500 €

Les trois jeunes ont été jugés à Caen, jeudi matin. Des voyages ont eu lieu en Italie, jusqu'à Naples. Pas pour admirer le Vésuve, mais pour acheter des faux billets dans un fast-food situé près de la gare routière. Le ressort de l'enquête que 5 000 € de fausse



Les faux billets de 50 € étaient achetés à Naples. 5 000 € de fausses coupures se négociaient environ 500 €.

PHOTO : ILLUSTRATION OUEST-FRANCE

monnaie se sont négociés autour de 500 €.

Les faux billets de 50 € sont ensuite écoulés dans des commerces. Outre le sud de la France, le trio a écumé la région : Caen, Bayeux, le pays de

Falaise, le Bocage, l'Orne, ainsi que la Bretagne. Les victimes se comptent par dizaines.

La jeune femme reconnaît qu'elle conduisait souvent la voiture qui servait au périple. « À quel rythme ? »

demande la présidente du tribunal. « Cela dépendait des commerces... » La magistrate relance la prévenue sur le voyage en Italie. « Je ne savais pas que j'allais transporter les faux billets », avance la jeune femme. « C'était pourtant le but du voyage », réplique la présidente.

L'un des jeunes hommes minimise les faits : « C'est vrai, j'ai passé cinq billets de 50 €, mais je ne savais pas que c'était grave... »

Le procureur demande des peines de prison ferme pour les deux jeunes hommes, du sursis pour la jeune femme.

M^e Mokhefi considère que son client, qui allait dans les commerces pour écouler les faux billets, « a été manipulé. Il a été le dindon de la farce ». M^e Barakat, qui représente la jeune femme, souligne que la prévenue « n'est pas la tête pensante ».

Tony Joly est condamné à trois ans de prison, dont un an avec un sursis probatoire de deux ans. L'autre prévenu écope de dix-huit mois de prison dont six avec un sursis probatoire renforcé. La jeune femme est condamnée à huit mois de prison avec un sursis simple.

76^e D-Day : pas de grandes cérémonies

Le Comité du Débarquement a confirmé, jeudi, l'annulation des cérémonies internationales prévues le 6 juin à Omaha Beach.

Les cérémonies internationales du 76^e anniversaire du Jour-J devaient se dérouler sur le secteur d'Omaha Beach, dans le Calvados, les 5 et 6 juin. Le Comité du Débarquement, chargé de l'organisation de ces commémorations, a confirmé leur annulation, jeudi.

Les cérémonies internationales devaient débuter au cimetière militaire américain de Colleville-sur-Mer, le 6 juin en début d'après-midi, et se poursuivre au monument de la Garde nationale de Vierville-sur-Mer, comme l'avait annoncé Jean-Marc Lefranc, le président du Comité du Débarquement, le 11 mars.

La pandémie de Covid-19 a depuis modifié ce calendrier. « Compte tenu de la crise sans précédent qui touche non seulement notre pays mais aussi le monde entier, ne sachant pas quand sera le retour à la normale, c'est avec regret que nous sommes dans l'obligation d'annuler, déplore Jean-Marc Lefranc. Néanmoins, afin d'honorer la mémoire des combattants, et suivant les directives qui seront énoncées par le gouvernement, nous pourrions être amenés à organiser, avec les



La cérémonie prévue le 6 juin au cimetière américain de Colleville-sur-Mer et celle organisée sur la plage de Vierville-sur-Mer sont annulées.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

autorités françaises et étrangères, une cérémonie de dimension plus réduite avec dépôt de gerbes. »

Les détails de cette commémoration, probablement à huis clos, devraient être dévoilés ultérieurement. Seule certitude : la cérémonie internationale de 2021 se déroulera sur le site de Vierville-sur-Mer.

Éric MARIE.

La Normandie en bref

Une jeune femme grièvement blessée au Havre

Une voiture a percuté un arbre sur le boulevard Jules-Durand, au Havre, aux alentours de 2 h 30, dans la nuit de jeudi à vendredi. La conductrice du véhicule, une femme âgée de 23 ans, a été grièvement blessée.

D'abord désincarcérée du véhicule,

la victime a été transportée médicalisée à l'hôpital Jacques-Monod de Montivilliers par les équipes du Service mobile d'urgence et de réanimation (Smur).

Le passager, âgé de 20 ans, a également été blessé.

Après une course-poursuite, la drogue dans la voiture

Les gendarmes de l'Eure et la police ont saisi 3,8 kg de drogue à Petit-Couronne, dans l'agglomération de Rouen (Seine-Maritime), mercredi. La marchandise se trouvait dans une voiture abandonnée par un conducteur en fuite.

Tout serait parti d'un refus d'obtenir lors d'un contrôle routier sur l'autoroute A13, à hauteur d'Éturque-

raye (Eure). Une course-poursuite avec les forces de l'ordre a suivi.

Arrivés à Rouen, les militaires ont reçu le soutien de la brigade anti-criminalité et de la brigade canine. Finalement, le véhicule a été retrouvé peu avant 23 h, abandonné en pleine voie, sur le boulevard Maritime. Une enquête de gendarmerie a été ouverte.

De la corne de brume en hommage aux marins

À l'initiative du mouvement initié par deux autres entités internationales, qui vise à mettre à l'honneur les marins du monde entier, onze navires de la Brittany Ferries, amarrés à quai dans différentes villes, ont fait retentir leurs cornes de brume, hier midi. Cela a été le cas du *Barfleur*, amarré quai de Calix, à Caen. « Cette initiative solidaire rappelle le rôle essentiel des marins qui, même en temps de crise, contribuent au bon fonctionnement de la chaîne logistique », explique la Brittany Ferries, premier employeur de marins français (2 000).

L'entreprise en profite pour « saluer le travail » de tout son personnel navigant. « Des marins continuent à travailler pour maintenir en activité



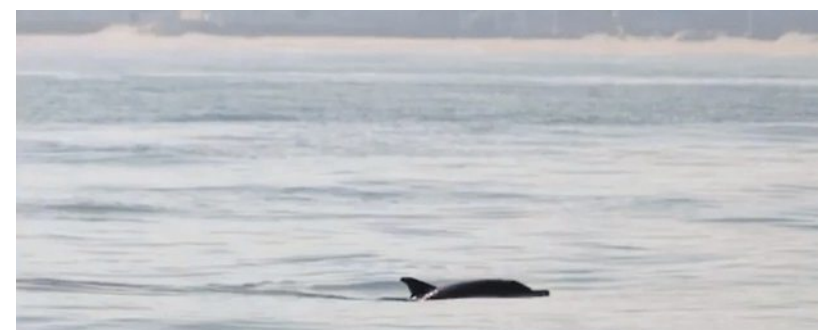
La corne de brume du « Barfleur » a été actionnée hier midi.

PHOTO : OUEST-FRANCE

cinq autres navires de la compagnie, et assurer le transport de denrées essentielles et de matériel médical entre la France, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Irlande. »

L'image du jour

Des dauphins observés dans l'estuaire de la Seine



C'est une rencontre rare que les agents de la Maison de l'estuaire ont eu la chance de faire, cette semaine, lors de leur comptage ornithologique de la Réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine. Ils ont croisé le sillage de dauphins communs au large de Trouville et d'Honfleur (Calvados). Un fait plutôt rare. Y a-t-il un lien avec le confinement ? L'arrêt de la navigation de plaisance et la réduction du trafic maritime peuvent les inciter à s'aventurer un peu plus à l'intérieur du fleuve.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Rester ou rentrer, le choix délicat des Erasmus

Crise sanitaire. Les jeunes Françaises Solenn et Emma poursuivaient leur 3^e année d'études de droit à l'étranger. L'une est restée en Finlande, l'autre est rentrée d'Autriche. Témoignages croisés.

« Pas question de rentrer précipitamment. » La voix de Solenn sonne clair, le ton est assumé. La jeune fille de 20 ans, en troisième année de droit, vit son confinement en Finlande, à Turku plus précisément. « L'université a fermé au moment de l'annonce du confinement en France sans donner de recommandations aux étudiants étrangers. Rennes 1 nous a contactés quelques jours plus tard en nous laissant libres de notre choix. Je n'étais pas du tout prête à rentrer, je n'ai donc pas hésité à rester. »

Dès l'annonce du confinement lundi 16 mars, tous les projets de mobilité Erasmus + à venir sont suspendus jusqu'à nouvel ordre et les courts séjours en cours sont abrégés. En revanche, pour les étudiants qui suivent leur second semestre dans une université étrangère, la décision de rentrer ou de rester leur revient avec, en ligne de mire, beaucoup d'inconnues (7) et une question sans réponse : est-ce la fin définitive de leur année Erasmus ?

« Ma décision en 48 heures »

Dimanche 15 mars, Emma, 20 ans, rentre brusquement de Vienne au Havre. Pourtant, l'étudiante en droit n'envisage pas une seule seconde de mettre un terme à son année en Autriche lorsque l'université ferme ses portes mardi 10 mars, au moins jusqu'au 20 avril. « Mais j'étais naïve, reconnaît l'étudiante havraise. Je pensais suivre les cours en ligne tout en continuant à profiter du pays. Dès le lendemain et le surlendemain, les cinémas, les musées... Tout fermait au fur et à mesure. »

Le vendredi midi, l'Autriche annonce la suspension des vols pour la France à compter du 16 mars. Emma commence à douter. « J'ai essayé de réfléchir rationnellement. Si je rentre et que l'université rouvre, est-ce que je pourrai revenir valider mon année ? Est-ce que j'ai intérêt à ren-



Emma sur le quai de la gare de Vienne en septembre 2019, et Solenn en Laponie finlandaise en décembre 2019.



PHOTO : ANNE-SOPHIE PAUCHET / LEA/MARIE GUIRAL

trer dans un pays où il y a beaucoup plus de malades ? J'ai passé mon après-midi au téléphone. Personne n'était sûr de rien. J'ai dû prendre ma décision en 48 heures. Mais j'ai gardé mon appartement et laissé mes affaires. Dès que je peux, je repars là-bas... », lâche-t-elle avec beaucoup d'incertitudes dans la voix.

« Jamais la bise »

En attendant, Emma se plie au confinement strict à la française avec un moral en dents de scie. De son côté, Solenn « profite » d'un confinement plus léger. « En Finlande, la distanciation sociale, c'est culturel. Ils ne se font jamais la bise par exemple,

raconte-t-elle. Les habitants ont le droit de sortir, de faire des courses et de se retrouver en petit comité sans attestation. Du coup, je peux continuer à bouger et à voir mes deux amies françaises. Mais j'ai quand même avancé mon retour définitif à Rennes le 5 au lieu du 28 mai. »

En ce qui concerne la continuité pédagogique, les deux jeunes filles n'ont aucune inquiétude. En Finlande, les cours et les examens en ligne sont assez courants. « Avant la fermeture de mon université, j'avais déjà trois cours en ligne programmés, remarque Solenn. Ce qui change pour moi, c'est que je ne peux plus

aller à la bibliothèque. Je dois juste m'habituer à travailler dans ma chambre universitaire. »

En Autriche, les universités sont désormais fermées jusqu'en septembre et tous les étudiants suivent les cours à distance. « C'est techniquement très bien fait, il faut juste une bonne connexion Internet, et les professeurs sont très réactifs », estime Emma.

Anne-Flore HERVÉ.

(1) Coronavirus : quel impact sur la mobilité ? Toutes les questions pratiques sont régulièrement mises à jour sur le site generation.erasmusplus.fr

Le choix des lycéens sur Parcoursup

Orientation. Les deux tiers des 658 000 candidats ont confirmé un vœu pour une licence.

Les lycéens de terminale ont confirmé, avant le 2 avril, leurs vœux sur Parcoursup, la plateforme d'accès à l'enseignement supérieur. Les réponses des établissements leur seront communiquées à partir du 19 mai. Des statistiques sur les choix effectués par les candidats ont été publiées, le 24 avril, par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Plus de candidats, plus de formations

658 000 lycéens se sont inscrits sur Parcoursup, soit 7 000 de plus que l'an dernier. La moyenne des vœux émis est de 10,1 par candidat, soit un de plus qu'en 2019. Cette année 15 500 formations leur étaient proposées, soit 1 000 de plus que l'année dernière : des Instituts d'études politiques, des écoles de management ou préparant aux métiers de la culture, des formations paramédicales ont rejoint Parcoursup pour la rentrée 2020.

Les études de santé

Autre modification notable, la réforme de l'accès aux études de santé : la Première année commune aux études de santé (PACES) disparaît, tandis que sont créés les Pass (Parcours d'accès spécifique santé) et les L.AS (Licences option accès santé). 10 % des candidats ont fait un vœu pour un Pass et 19 % pour une L.AS.

La licence plébiscitée

C'est la formation la plus demandée :



Les candidats attendent les réponses des établissements, à partir du 19 mai.

PHOTO : MONKEY BUSINESS - FOTOLIA

68 % des candidats ont confirmé un vœu pour une licence. Hors santé, le droit est la mention la plus recherchée (16 %), suivie par l'économie-gestion et la psychologie. La moitié des candidats demandent au moins un BTS et un tiers un DUT.

Des jeunes mobiles

69 % des lycéens ont choisi au moins une formation dispensée hors de leur académie de résidence. Ils étaient 66 % l'année dernière. Mais ce souhait de mobilité s'exprime dans des proportions variables : il concerne 61 % des boursiers et 72 % des non-boursiers.

24 000 C'est l'augmentation du nombre d'inscriptions prévue dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2020, par rapport à la précédente année universitaire. Il y aurait ainsi, selon une note ministérielle, 2 739 000 étudiants en France en septembre prochain. Cela représente une hausse de près de 60 000 étudiants en deux ans.

La question de la Cité des métiers

Quelles études pour devenir opticien ?

Louise, 17 ans : « Je souhaiterais devenir opticienne. Comment dois-je m'y prendre ? »

Ce professionnel intervient selon une prescription médicale ou une demande individuelle. Il met en œuvre des compétences techniques : réparation, montage de verres, réglage, vérification de l'acuité visuelle... L'opticien est également un commerçant capable de vendre, de fidéliser la clientèle tout en la conseillant sur les produits les mieux adaptés (verres,

montures, produits d'entretien...) selon sa morphologie, son budget...

Les qualités requises sont essentiellement la minutie, le sens de l'esthétique, la maîtrise des techniques de vente. Ce métier est accessible avec un BTS opticien-lunetier après un bac général ou un bac professionnel optique-lunetterie. Possibilité de poursuivre en licence professionnelle santé (optique ou optronique).

citedesmetiers22.fr

Plus de 100 000 mobilités financées par Erasmus + en 2019

Les séjours des étudiants à l'étranger n'ont cessé de se développer depuis plusieurs années dans le cadre du programme Erasmus +. Les chiffres en témoignent.

102 476

C'est le nombre total de projets de mobilités financés par Erasmus + en 2019, un chiffre en augmentation pour la troisième année consécutive. Les bénéficiaires sont issus de l'enseignement supérieur, de l'enseignement et la formation professionnelle et de l'enseignement scolaire.

54 723

La part des étudiants. 34 117 mobilités (illustration) leur ont été accordées pour suivre des études et 20 606 pour effectuer un stage en Europe, ce qui confirme l'intérêt pour un programme professionnalisant (en 2018, ils étaient 16 171). Hors Europe, ils sont 1 977 à obtenir une mobilité pour les études et 383 pour un stage.

23 722

Le total des lycéens professionnels, des alternants et des stagiaires. Parmi eux, 21 736 bénéficient d'une



Ici, un groupe d'étudiants aux Pays-Bas.

PHOTO : STRINGER, REUTERS

mobilité courte et 1 986 d'une mobilité longue (Erasmus pro). 8 000 mobilités ont également été accordées

aux enseignants et formateurs de la formation professionnelle.

5 447

L'ensemble des enseignants et des personnels d'établissements scolaires qui ont prévu d'effectuer un stage d'observation en Europe, de suivre une formation ou d'enseigner à l'étranger.

4 955

Le nombre des professeurs de français qui ont le projet d'enseigner à l'étranger, dont 1 624 hors d'Europe. A-F. H.

L'actualité de la formation

Classes préparatoires : les concours à partir du 20 juin



Les écrits des concours d'entrée aux grandes écoles devront se tenir dans le plus strict respect des règles sanitaires, du 20 juin au 7 août.

Après avoir travaillé de façon très intense pendant deux ans, les élèves des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) se préparent à passer leurs concours à des dates décalées. Les épreuves, qui commencent habituellement en mars, auront lieu entre le 20 juin et le 7 août, qu'il s'agisse des écoles de commerce ou d'ingénieurs. Les résultats seront communiqués aux candidats au plus tard le 8 août. Les écrits devront se tenir dans le plus grand respect des règles sanitaires. En ce

qui concerne les oraux, ils ont été annulés pour l'ensemble des écoles de commerce, ce qui a provoqué quelques réactions, certains établissements estimant que des jeunes s'en trouveraient défavorisés. La plupart des écoles d'ingénieurs les ont, elles aussi, supprimés : cette décision d'annulation des oraux, annoncée notamment par les Écoles normales supérieures et Centrale Supélec, a été qualifiée de « sage » par les associations de professeurs de CPGE scientifiques.

Une initiative solidaire pour s'initier au numérique

Comment faire ses démarches auprès de Pôle emploi, aider son enfant dans sa scolarité ou commander ses courses quand on ne maîtrise pas les outils numériques ? Pour cela, un site Internet et une ligne téléphonique sont mis en place par des

entreprises, des associations et des bénévoles avec le soutien du secrétariat d'État au numérique. Le site pédagogique propose tutoriels, liens et vidéos : solidarite-numerique.fr. Téléphone : 01 70 772 372, du lundi au vendredi, 9 h-18 h, appel non surtaxé.

L'Onisep répond aux interrogations sur l'orientation

Pendant le confinement, l'Onisep, service public de l'orientation, reste à l'écoute des familles. Le site monorientationenligne.fr offre un service gratuit d'aide personnalisée. Collégiens, lycéens, étudiants, parents

peuvent poser des questions aux conseillers sur l'orientation, les formations, les métiers. La communication se fait par chat, par mail ou par téléphone (du lundi au vendredi, de 10 h à 20 h).

Concours de l'internat : réforme reportée d'un an

La réforme du second cycle des études de médecine (de la 4^e à la 6^e année) est reportée d'un an, compte tenu de la crise sanitaire. Les ECNi (Épreuves classantes nationales informatisées), concours à l'issue duquel les étudiants choisissent la

spécialité et la ville où ils feront leur internat, auront encore lieu en 2023, soit un an de plus que prévu (pour les étudiants entrant en 4^e année en 2020). Toutefois un nouveau programme des connaissances entrera en œuvre dès cette année.

Une préparation gratuite aux écoles de journalisme

La Chance permet chaque année à 80 étudiants boursiers de préparer gratuitement les concours des écoles de journalisme, grâce au soutien d'un réseau de 350 professionnels. Cette préparation, de novembre à juin,

comprend entre 175 et 250 heures de cours, à Rennes, Paris, Marseille, Toulouse, Strasbourg et Grenoble. La sélection se fait sur dossier et entretien. Les candidatures sont ouvertes sur lachance.media.

TRAVAILLEZ DANS LE GRAND OUEST !

Je cherche un emploi dans le grand ouest Trouver Créer une alerte

ouestfrance-emploi.com

Travaillez là où vous vivez

La reconnaissance des métiers vole en éclats

Coronavirus. Ils ne sont plus les invisibles du monde du travail. Leurs emplois, souvent mal rémunérés et peu considérés, prennent une valeur inestimable. Ce qu'on appelle l'utilité sociale.

Ils étaient les invisibles du travail. Qu'ils ramassent les poubelles ou mettent en rayons les produits, les « sans-grade » sont aujourd'hui promus car essentiels dans la crise sanitaire. L'utilité sociale de ces métiers longtemps déconsidérés saute aux yeux, contrairement à d'autres emplois pourtant mieux cotés.

Dans un livre publié en 2018, l'Américain David Graeber, docteur en anthropologie et économiste, les appelait de manière un peu provocante les « jobs de m... », dont l'utilité est manifeste mais qui sont sous-payés et peu valorisés. Sur ce dernier point, les marques de respect se multiplient. Un petit mot laissé dans le hall de l'immeuble à destination de la personne qui fait le ménage, un « **bon courage** » ou un « **ça va ?** » lancés avec le sourire à la caissière ou au vigile.

« Les plus utiles »

Le philosophe Edgar Morin souligne la nécessité de prolonger et d'intensifier « le réveil de solidarité [...] pour les derniers de cordée, éboueurs, manutentionnaires, livreurs, caissières, sans qui nous n'aurions pu survivre alors que nous avons pu nous passer de Medef et de Cac 40 ? »

Pour la sociologue Dominique Méda, « la hiérarchie des salaires et de la reconnaissance sociale est complètement en contradiction avec la hiérarchie de l'utilité sociale. C'est-à-dire que les gens aujourd'hui les plus utiles sont parmi les plus mal payés ».

La Fondation Jean-Jaurès parle des « soutiers de notre économie » et soulève un autre point : « À l'issue de la crise, il est fort probable que l'on découvre que des métiers, des procédures ou des fonctions [...] doivent être remis en cause, voire proprement supprimés. »



Une hôtesse de caisse d'un supermarché d'Ille-et-Vilaine protégée par une plaque en plexiglas. | PHOTO : MARC OLLIVIER, OUEST-FRANCE

De salariés « mal payés » et beaucoup d'oubliés

Sur la page Facebook d'Ouest-France, les internautes affichent leur soutien et leur respect pour ces salariés de l'ombre. « Je suis aide à domicile et effectivement les gens se rendent davantage compte de « notre utilité », constate Cindy Voegelin. On est un peu plus considéré, ça fait plaisir. »

Certains soulignent toutefois le fait que l'on se concentre sur quelques métiers, les plus visibles, comme les caissières. Ainsi, pour Anthony Le Caër : « Il y a aussi ceux qui mettent en rayon. Eux, ils sont les oubliés, les fantômes. [...] À la télé, dans la presse et en politique, il n'y a que le

mot caissière. » Nathalie L'Aminot travaille dans l'industrie agroalimentaire : « Sans nous, personne n'aurait le frigo rempli. » Anne Rouyez va plus loin : « Pourquoi personne ne cite jamais les agriculteurs ? Ils travaillent sept jours sur sept, pour moins que le Smic parfois. » Elle encourage d'ailleurs à « acheter directement au producteur, c'est bien meilleur, et vous ferez vivre ceux qui nous font vivre ».

Touf Toufiou met en avant le maigre salaire. « Un autre regard sur eux, OK. Mais un meilleur salaire les aiderait davantage. » Ali Baba confirme : « Certains ont bac + 5 et sont payés

au Smic car ils doivent accepter des métiers dits « de base », mal payés. »

Leïla Bouh soutient, mais reste sceptique quant à l'après : « Ne rêvons pas, une fois que tout ça se sera calmé, on entendra à nouveau les « Tu vas finir comme elle si tu ne bosses pas à l'école ». » Nathan DG Boccara, lui, espère un sursaut : « Il est normal de souhaiter le meilleur pour ses enfants, mais il faut également leur apprendre la vraie valeur des choses, le respect et l'humilité. Et que tout le monde joue un rôle important. »

Nicolas BLANDIN.

Les emplois « féminins » en première ligne

Infirmières, aides-soignantes, assistantes maternelles, femmes de ménage, caissières : la crise liée au coronavirus a rendu visibles les millions de femmes qui « nourrissent et soignent » au quotidien. « Aujourd'hui, les femmes sont en première ligne. Elles forment les gros bataillons des métiers du care (soin) et de la vente », déclare la sociologue Dominique Méda.

Pour la philosophe Camille Froidevaux-Metterie, la crise engendrée par la pandémie a permis de « prendre conscience que les tâches absolument indispensables à la vie de notre société sont majoritairement accomplies par les femmes ».

Les sociologues Christelle Avril et Irene Ramos Vacca définissent les

« métiers de femmes » comme « ceux qui s'inscrivent dans le prolongement des fonctions ménagères et maternelles ».

Une « revalorisation »

« On estime que c'est dans la nature des femmes de prendre soin des autres, ce qui explique que ces métiers soient si peu considérés et si mal rémunérés », abonde Camille Froidevaux-Metterie.

Ces femmes, « aujourd'hui au front pour assurer leur emploi, sont aussi en première ligne pour réaliser les tâches domestiques et familiales », relève la syndicaliste féministe Sophie Binet (CGT), qui appelle à la « revalorisation des emplois et des carrières à prédominance féminine ».

Part des femmes dans les métiers mobilisés actuellement dans la crise du coronavirus (directement ou indirectement)

Dans la fonction publique hospitalière



Dans le secteur du soin



Dans les commerces alimentaires



Dans le secteur de l'entretien



Sources : Fonction publique et ministère du Travail | Infographie Ouest-France

Des étoiles plein les yeux grâce à vous.



Merci à tous nos lecteurs

Grâce à vous, votre confiance et votre fidélité, l'ACPM, organisme certificateur de l'audience des médias, a distingué le site ouest-france.fr pour la plus forte progression annuelle de son audience sur les quatre dernières années.

En mars 2020, le site ouest-france.fr a reçu plus de 217 millions de visites*.

Plus que jamais, nous restons mobilisés pour vous apporter l'information qui vous concerne.

* Source ACPM - catégorie Sites unifiés Grand Public et Professionnels Actualités/Info Généraliste

information Coronavirus

Pour vous déplacer, vous devez impérativement vous munir d'une attestation obligatoire de déplacement.
Pour vous être utile, Ouest-France vous propose de compléter et découper ce formulaire indispensable pour toute sortie de votre domicile, dans le cadre strict prévu par les pouvoirs publics.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. : _____

Né(e) le : _____

À : _____

Demeurant : _____

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à : _____

Le _____ à _____ h _____
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. : _____

Né(e) le : _____

À : _____

Demeurant : _____

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à : _____

Le _____ à _____ h _____
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. : _____

Né(e) le : _____

À : _____

Demeurant : _____

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à : _____

Le _____ à _____ h _____
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.



Je suis en situation de handicap.
J'utilise une attestation simplifiée pour pouvoir me déplacer.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT EXCEPTIONNELLE

Je remplis cette attestation à chaque fois que je sors.
C'est la loi pour le coronavirus.

Les policiers peuvent me la demander.

Si je n'ai pas d'imprimante, je la recopie sur une feuille.



- Je m'appelle :
- Je suis né le :
- Mon adresse :

Je me déplace exceptionnellement aujourd'hui :

- Pour aller travailler.
- Pour acheter à manger.
- Pour aller chez le docteur.
Pour aller à la pharmacie.
- Pour m'occuper d'une personne qui a besoin de moi.
- Pour sortir peu de temps pas loin de chez moi.
Pour sortir mon chien.

Je mets la date d'aujourd'hui :

Je mets l'heure de ma sortie :

Je signe :



Les gestes « barrière » pour éviter la contamination



✓ Se laver très régulièrement les mains avec du **savon** ou une **solution hydroalcoolique**.



✓ **Éternuer ou tousser dans son coude. Protéger son nez et sa bouche avec un mouchoir à usage unique qui sera jeté aussitôt à la poubelle.**

Désinfecter les surfaces en complément des gestes « barrière »


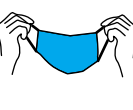





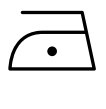
Les produits de nettoyage et désinfectants courants sont très efficaces contre le virus. Nettoyer fréquemment les poignées de porte, boutons d'ascenseur, interrupteurs, téléphones portables, écrans tactiles, claviers...



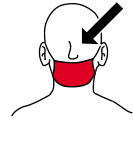
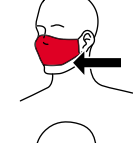
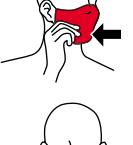
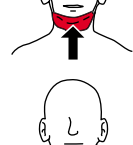

✓ **Conserver au moins 1 mètre de distance lors des échanges avec les personnes.**

✓ **Saluer de loin et proscrire les poignées de main et embrassades.**

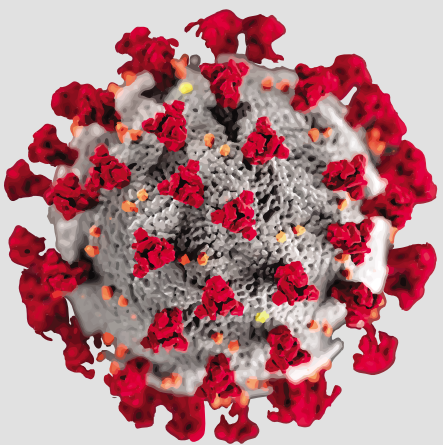
Utilisation du masque en complément des gestes « barrières »

-  Avant de mettre le masque, laver ou désinfecter les mains.
-  Attraper le masque par les attaches et le placer sur le visage.
-  Le déplier de manière à ce que le nez et le menton soient bien couverts.
-  Une fois positionné, ne plus le toucher. Pour être efficace, le masque doit être changé toutes les 3 à 4 heures.
-  Se laver ou se désinfecter les mains avant d'enlever le masque et après l'avoir enlevé.
-  Une fois utilisés, les masques à usage unique doivent être jetés à la poubelle.
-  **60° C** Ceux en tissu lavés à 60° C minimum pendant 30 minutes.
-  Fer à repasser minimum 100°C, pour tuer spores et bactéries restantes.

Ce qu'il ne faut pas faire

-  Ne couvrir que partiellement son nez ou la pointe du nez.
-  Porter son masque sans recouvrir son menton.
-  Toucher au masque une fois qu'il est positionné.
-  Baisser le masque sur son menton comme un collier.
-  Réutiliser un masque après l'avoir enlevé.

Qu'est-ce que le coronavirus ?



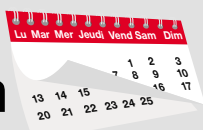
Le SARS-Cov2 est le virus responsable de la maladie du Covid-19. Il fait partie de la grande famille des coronavirus responsables de simples rhumes aux pathologies plus sévères comme le Sras en 2003.

Les modes de transmission

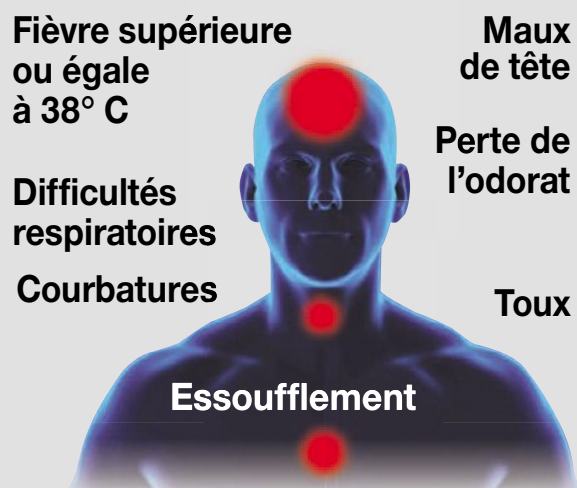


Par inhalation de gouttelettes infectieuses émises lors d'éternuements ou de toux par une personne infectée. En se touchant les yeux, le nez ou la bouche avec les mains après avoir été en contact avec une surface contaminée.

Le temps d'incubation
2 à 14 jours
selon les connaissances scientifiques à ce jour.



Les principaux symptômes



Fièvre supérieure ou égale à 38° C
Maux de tête
Perte de l'odorat
Difficultés respiratoires
Toux
Courbatures
Essoufflement

Dans les cas les plus graves, le patient peut être victime d'un syndrome de détresse respiratoire aiguë, d'une insuffisance rénale aiguë, voire d'une défaillance multi-viscérale pouvant entraîner le décès. Le temps de contagiosité est encore en discussion : à priori trois jours avant les symptômes et plusieurs jours après la fin des symptômes hors complication.

Si vous pensez avoir ces symptômes

Restez à domicile, évitez les contacts, appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet ou appelez le numéro de permanence de soins de votre région. Vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement :

Appelez le SAMU - Centre 15.



Le numéro vert d'informations

0 800 130 000

Appel gratuit 24h/24 réservé à toutes les questions non médicales, pour soulager les appels au 15 ou sur Internet : gouvernement.fr/info-coronavirus

« Partir au combat pour que tout change, car il n'y a pas d'autre choix »

Francis Vallat, président d'honneur du cluster maritime français et européen.



PHOTO : THOMAS BREGARDE, ARCHIVES OUEST-FRANCE

« Franchement, je redoutais que, la crise du coronavirus passée, les vertueux « plus jamais ça » ou « il y aura un avant et un après » soient encore oubliés. Avec retour au « *business as usual* », comme après la crise financière de 2008.

Aujourd'hui je suis convaincu du contraire, tout simplement car nous avons sauté dans un inconnu qui exigera de nous battre sur tous les fronts à la fois : sanitaire, environnemental, économique, social, sociétal, humanitaire, et... spirituel, devenus indissolublement liés.

L'humanité tout entière a eu peur

Les tenants du passé sont morts debout, et certains dirigeants le savent. Le fait que la moitié de la population mondiale ait été confinée a créé une conscience nouvelle, dopée par les médias. Pour la première fois de son histoire, l'humanité tout entière a eu peur. Elle a découvert brutalement et directement que non seulement les civilisations, mais elle-même était mortelle. Comme elle venait de la faire pour la planète sauf que cela avait pris des décennies.

Les conflits mondiaux n'avaient pas fait douter de la survie de l'homme lui-même. Pourtant, le premier a entraîné la création de la SDN (Société des Nations) et le deuxième celle de l'Onu (Organisation des Nations unies). Et maintenant, après ce traumatisme d'une ampleur sans précédent, partout dans le monde trop de jeunes, de parents, de responsables, de peuples, ne supporteront plus le temps perdu et les risques induits par les

querelles inutiles, la nature violée, la biodiversité méprisée, les effets pervers de la globalisation, les dangers d'un monde interconnecté à tous niveaux. Il va falloir aller beaucoup plus fort, plus loin, plus vite...

Le cœur de nos systèmes a été définitivement bouleversé. Tous les verrous économiques, tous les principes sacro-saints ont sauté. L'énorme planche à billets a juste été un ballon d'oxygène évitant la mort subite.

Le défi de la survie imposera enfin solidarité dans l'action et sacrifices. Mise en veilleuse des positions trop privilégiées pour les uns, des droits acquis pour les autres... À l'échelon national, il faudra revenir à l'État stratège et changer de braquet : esprit de défense, santé, éducation, autosuffisance nationale de première nécessité... Mais surtout il faudra promouvoir de nouvelles ambitions européennes et internationales.

Certes, la notion de gouvernement mondial est une utopie, mais cessons de prendre ceux qui le souhaitent pour des nimbus comme on le faisait naguère des écolos. Et il se pourrait que la grandeur de la France soit de se battre, avec le soutien des opinions publiques responsabilisées, pour refonder notre contrat social dans le cadre d'un combat à mener au niveau de la planète. Pas sûr que les Chinois ne jouent pas le jeu...

Je suis de ceux qui sont prêts à partir au combat pour qu'effectivement tout change. Car il n'y a pas d'autre choix !

La prise de conscience collective de la menace mortelle qui pèse à la fois sur la planète et sur le genre humain – dont il devient enfin criant que leurs destins sont liés – peut d'ailleurs offrir une base d'action aux gouvernants « d'après », ainsi qu'un argument et une arme essentiels pour les responsabilités courageuses qu'ils doivent prendre. Qu'il s'agisse de la nécessité maintenant avérée de corriger la mondialisation pour en équilibrer les effets positifs et les effets destructeurs ; ou de la volonté de plus en plus répandue de ne plus céder aux sirènes de la « dictature du consommateur » ; ou encore du défi

incontournable de renforcer la solidarité à la fois au sein et entre les communautés nationales ; ou enfin et surtout de l'impératif ressenti par tous de donner plus d'efficacité à la gouvernance mondiale, je veux dire à la coordination d'un monde où chacun « tient l'autre par la barbichette » (la Chine ne pourra vivre sans ses « clients » par exemple, ou pour résumer aucun pays ne peut ni ne pourra s'en sortir sans harmonisation avec les autres...).

Alors certes, « tout l'art est d'exécution », comme le disait Clausewitz en parlant de la guerre (et là le terme est approprié car il s'agit bien de vaincre la marche implacable vers un suicide



« Aucun pays ne peut ni ne pourra s'en sortir sans harmonisation avec les autres. »

PHOTO : LASSEDESIGNEN - STOCKADOBÉ.COM

collectif), et je n'ignore pas que dans nos démocraties en particulier, les dégâts sociaux causés par une telle révolution peuvent être terribles et empêcher toute initiative, même vertueuse.

Deux réponses à l'urgence

Mais il me semble qu'il n'y a que deux réponses possibles à cette interrogation majeure. La première est que les gouvernants aient conscience qu'ils ne pourront rendre acceptables les efforts exigés (comme dans toute période de transition)

sans montrer qu'ils font et feront tout pour les limiter, pour les répartir avec justice, et pour réduire le nombre de sacrifiés sur l'autel de l'intérêt de tous. Ils doivent donc eux-mêmes réaliser qu'ils ne pourront agir sans mettre en œuvre, tous ensemble, partout et d'une même voix, une pédagogie harmonisée vis-à-vis de tous leurs peuples simultanément. Ce qui suppose en outre qu'ils auront au préalable à se mettre d'accord sur les gages de crédibilité qu'ils devront se donner réciproquement. À cet égard ce qui hier encore relevait, plus que jamais, de l'utopie, est devenu la condition de la survie de chacun...

La deuxième est que si les gouver-

nants du monde ne vont pas dans cette direction, il n'y aura plus aucune chance d'inverser le chemin qui nous conduit universellement à la catastrophe. Un exemple ? L'hystérisation de la « coronacrise » dans les sociétés les plus avancées, relayée et renforcée par leur surmédiation, les plongera dans une situation à laquelle elles ne pourront résister. À commencer par le silence (assourdissant aujourd'hui) ou l'inertie qu'elles ne pourront plus opposer aux flux des populations révoltées de l'hémisphère Sud de plus en plus touchées par les pandémies et le dérèglement climatique.

Un défi énorme et existentiel

Ces derniers sont aujourd'hui contenus tant bien que mal mais demain, si rien n'est fait, les peuples bafoués n'auront plus rien à perdre. Et ils auront une force terrible que nous avons perdue, qui est de savoir que la mort fait partie de la vie. Cette sagesse ancestrale nourrira paradoxalement leur folie destructrice... en plus de leur nombre et de leur désespérance qui les rendra invincibles.

Le défi est énorme car il est à proprement parler existentiel. Il nous met en plus au pied du mur des valeurs qui forgent notre identité. Jamais dans l'histoire il n'a été aussi immense et universel... Il est enfin urgent car l'homme a encore – mais pour quelques années seulement – la possibilité de redistribuer lui-même les cartes. Mais si demain ces intentions ne sont ni affichées ni ne connaissent un début de concrétisation, il sera trop tard... et le volcan sur lequel nous dansons encore explosera. >>>

(1) Ancien président de SOS Méditerranée, association civile et européenne de recherche et sauvetage en haute mer, créée en 2015 par des citoyens voulant agir pour mettre fin aux naufrages de migrants en Méditerranée.

« L'heure d'être de modestes réparateurs »

Véronique Margron, présidente de la Conférence des religieux et religieuses en France.



PHOTO : ARCHIVES JÉRÔME FOUQUET, OUEST-FRANCE

« La modestie, telle pourrait être une nouvelle et bienveillante devise pour notre République comme pour chacun. Le Covid-19 aura souligné combien nous allons d'incertitude en incertitude. « *Attends-toi à l'inattendu*, écrivait Edgar Morin il y a quelques jours dans le *Monde* (1), face à un festival d'incertitudes » : L'origine du virus, les mutations que subit ou

pourra subir le virus au cours de sa propagation, quand l'épidémie régressera et si le virus demeurera endémique ; les conséquences psychiques, familiales, conjugales du confinement ; les suites politiques, économiques, nationales et planétaires, de tout ce drame. Enfin disait-il : « *Nous ne savons pas si nous devons en attendre du pire, du meilleur, un mélange des deux : nous allons vers de nouvelles incertitudes.* »

Voilà alors qui exige notre modestie à nous tous. Aux plus savants, aux politiques et aux acteurs du monde commun d'hier, comme à l'Église et à chacun de nous. Pour ce qui est de notre Église catholique, le drame et le scandale des abus et des agressions sexuelles nous ramenaient déjà, douloureusement et difficilement, mais

véritablement je l'espère, à cette nécessaire modestie qui consiste d'abord à apprendre d'autrui, à commencer par celles et ceux qui ont été brisés par ces crimes. Se mettre à l'école de « l'envers du monde ». Alors aujourd'hui, plus encore, sommes-nous conviés avec force à apprendre des « premiers de tranchée » tout autant que des « premières lignes ».

De modestes acteurs de liens

Renoncer aux certitudes, aux idées toutes faites, aux prétentions faciles. Ne pas céder à cette pente très commune d'être des experts de pacotille du Covid-19, du « confinement » comme du « déconfinement ». Nous éclair-

rer alors, modestement, tâtonner tous, quitter toute superbe, car que « *les choses continuent comme avant, voilà la catastrophe* » (2).

Un jour viendra, comme citoyens responsables dans ce pays, où nous aurons à débattre des mesures prises, ou pas. Mais l'heure est toujours au combat contre la maladie et son cortège de drames pour les personnes comme pour les peuples, ici et bien ailleurs.

Combat qui exige aussi de participer du mouvement qui doit soutenir la paix sociale indispensable aux épreuves à venir. Ce temps a exacerbé difficultés, soupçons, mal de vivre de beaucoup, douleurs, voire rancœur aussi. Ce n'est pas l'heure d'en rajouter. Mais bien d'être de modestes acteurs de liens, de cohé-

sions, de reconnaissance. « *La civilisation est un bien invisible puisqu'elle porte non sur les choses, mais sur les invisibles liens qui lient l'une à l'autre, ainsi et non autrement* », soulignait Antoine de Saint-Exupéry (3) dans un courrier terrible et vibrant.

Réparer les brèches

Le vieux prophète Isaïe, vers le Ve siècle avant notre ère écrivait ceci : « *Tu rebâtiras les ruines anciennes, tu restaureras les fondations séculaires. On t'appellera : « Celui qui répare les brèches, Celui qui remet en service les chemins. »* » Isaïe, 58, 12. Réparer les brèches, remettre les chemins en service, c'est se soucier des liens qui

nous unissent à tous. De notre destin commun, abîmé par tant de drames et par cette épreuve collective. Passer du contact qui tue à la communion, au soin, à la fraternité qui renouvellent et rendent la vie vivante et possible. >>>

(1) *Le Monde* du 18 et 19 avril et voir aussi *Un festival d'incertitudes*, Edgar Morin, Tract-Gallimard, 21 avril 2020. (2) Walter Benjamin, *Baudelaire*, édition établie par Giorgio Agamben, Barbara Chitussi et Clemens-Carl Härle, traduit de l'allemand par Patrick Charbonneau, La Fabrique éditions, 2013. (3) *Lettre du 30 juillet 1944*, écrite au général X, la veille de sa mort au large de Marseille.

La chronique de l'interruption

« La peur et la tendresse »

Comme chaque samedi, la chronique de l'interruption signée Jean-François Bouthors, journaliste et écrivain. Aujourd'hui, sixième volet.

« Tu sais, aujourd'hui j'ai peur. Je ne sais pas où on va. » Celle qui parlait ainsi, il y a quelques jours, avec calme et gravité, vit confinée à Rio de Janeiro. Elle est philosophe, professeuse d'université. Immédiatement, me sont venus à l'esprit Tchekhov et son admirable *Cerisaie*, sa dernière pièce, créée le 17 janvier 1904, six mois avant qu'il soit emporté, le 15 juillet, par la tuberculose.

Le bacille de Koch, découvert vingt-deux ans plus tôt, est alors responsable d'environ un mort sur sept en Europe. Il n'y a ni vaccin ni antibiotique... Il y a donc la tuberculose – Tchekhov, qui est médecin, sait de

quoi il retourne. Mais il y a aussi un monde qui craque de toute part. Un an tout juste après la création de *La Cerisaie* éclatera, à Saint-Pétersbourg, la révolution de 1905.

Lorsque le monde s'effondre, on a besoin d'une tendresse vraie

Tchekhov, pour exprimer le sentiment qui l'habitait – et pas simplement quant à sa propre vie – avait trouvé la métaphore de la vente d'une propriété familiale. L'argent manque pour l'entretenir, la passion aussi. La cerisaie du domaine, magnifique, va être livrée aux bûcherons. « *Moi, je suis née ici. C'est ici qu'ont vécu mon père et ma mère, mon grand-père, j'aime cette maison, je ne com-*

prends pas ma vie sans la cerisaie... », dit Lioubov Andreevna, la propriétaire, avant de confier à l'étudiant Trofimov, qui a son avenir devant lui : « *J'ai peur, toute seule, dans le silence...* »

À la fin, tous partent. On entend les clés tourner dans les serrures... La scène est vide. Dans le silence, les terribles coups de hache portés par les bûcherons contre les arbres. Puis des bruits de pas... Apparait Firs, le vieux serviteur, 87 ans. Oublié... « *On a comme pas vécu* », dit-il...

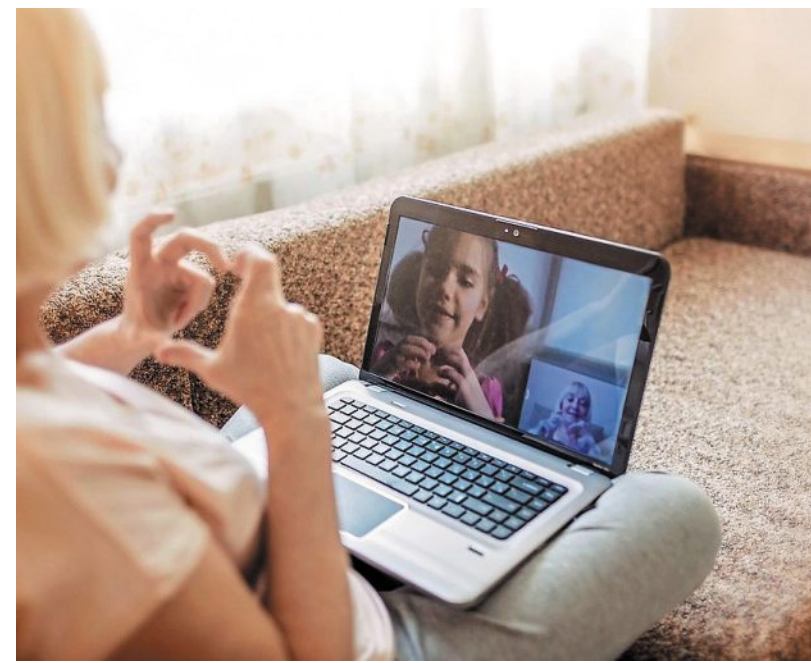
Tchekhov – qui n'avait pas craint de traverser la Russie pour aller séjourner trois mois dans le baigne de l'île de Sakhaline, s'inquiétant du sort des prisonniers – aime ses personnages et à travers eux les êtres humains... Son écriture est pleine de tendresse – une tendresse déchirée, désolée,

ironique, parfois même un peu acide, mais toujours douce. Il sait intimement que lorsque le monde s'effondre, c'est d'une tendresse vraie dont on a besoin. Ainsi a-t-il donné à son personnage principal, le prénom de Lioubov (Amour).

N'oublier personne

Il s'agit d'aimer, dans un monde qui s'effondre, d'aimer même en perdant les pédales, même en se sentant perdu. « *Je ne sais pas où on va* », disait l'amie de Rio.

Du moins essayons, d'avoir les uns pour les autres, la tendresse d'Anton Tchekhov pour ses contemporains. Elle nous aidera à n'oublier personne. >>>



« Il s'agit d'aimer, dans un monde qui s'effondre, d'aimer même en perdant les pédales, même en se sentant perdu. »

PHOTO : GETTY IMAGES/STOCKPHOTO

« Un virus écologique, féministe et darwinien »

Société. « En forçant nos sociétés à mettre un genou à terre, un virus microscopique et invisible vient nous rappeler que la nature aura toujours le dernier mot. »

Francis Guillaud (courriel) :

« En analysant les statistiques des personnes les plus touchées ou pas par le Covid-19 ainsi que les conséquences de cette épidémie mondiale sur l'activité économique de la planète, je ne peux m'empêcher de remarquer certaines spécificités qui m'amènent à qualifier le Covid-19 de :
- Virus écologique tant les conséquences de l'épidémie sur l'activité humaine et l'environnement montrent que notre modèle de développement et de surconsommation basé sur la surexploitation des ressources naturelles et la destruction des équilibres écologiques sont à l'origine du réchauffement climatique et du dérèglement des cycles naturels. Tout ce qui a engendré ce nouveau virus.

- Virus social tant la lutte contre l'épidémie met en pleine lumière toutes ces travailleuses et travailleurs que l'on qualifiait « d'invisibles » et qui révèlent leur indispensable utilité sociale ; les soignants, les caissières, les éboueurs, les femmes de ménage, les chauffeurs routiers, les forces de sécurité... Souhaitons que, la crise passée, nous revoyions totalement la hiérarchie sociale et de rémunération pour remettre chacune et chacun à sa juste place dans la société !
- Virus féministe tant les femmes semblent en grande majorité épargnées par le Covid-19 et, surtout, par le fait que, très majoritairement, les



« Le virus met en lumière toutes ces travailleuses, tous ces travailleurs que l'on qualifiait d'invisibles. »

PHOTO : BEATRICE LE GRAND, OUEST-FRANCE

femmes occupent ces postes qui se révèlent indispensables dans la lutte contre l'épidémie et pour maintenir le pays encore debout. Est-ce également parce que les femmes ont un lien particulier au cycle de la vie ?

- Virus générationnel car la nouvelle génération est épargnée par ce coronavirus soulignant le fait qu'elle n'est

en rien responsable de la situation actuelle mais qu'elle devra affronter et résoudre les problèmes colossaux que nous leur laisserons.

- Mais virus darwinien car il touche en priorité les plus faibles et toutes les personnes souffrant des maladies inhérentes à notre modèle de développement et de surconsommation :

hypertension, cardiopathies, pneumopathies, diabète, cholestérol, obésité... En cela, la nature nous rappelle que, quels que soient les pouvoirs humains et les technologies, elle aura le dernier mot. En forçant nos sociétés à mettre un genou à terre, un virus microscopique et invisible vient nous le rappeler. [...] »

« Un défi à relever pour le monde enseignant »

Pierre Cousin (Calvados) :

« Le devoir des soignants est de soigner et ils le font avec bravoure et honneur. Le devoir des enseignants est d'enseigner. Vont-ils abandonner leur mission, repoussant la reprise des cours aux calendes grecques sans se soucier de la situation des parents et des enfants, alors que les éboueurs, les routiers, les caissières et tous les autres continuent à travailler pour le bien de tous ? Les hôpitaux se sont réorganisés eux-mêmes avec courage et succès. Les ensei-

gnants doivent faire la même chose, se prendre en main et s'organiser sans tout attendre d'un gouvernement qui ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de la situation. Rappelons quand même qu'on guérit du Covid-19 à 98 % et qu'il y a peu de personnes âgées dans la profession ! Je veux croire que la majorité des enseignants est en réalité prête à relever le défi qui les attend le 11 mai et qu'ils feront face avec détermination, pour l'honneur de leur profession. »

« Humanisons notre langage et redonnons du sens »

Richard-Pierre Williamson (Vendée)

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde. » Albert Camus. Parler de « distanciation sociale » me paraît être non seulement une invention langagière, mais aussi outrancière et inadaptée. On le voit, la crise, si elle nous a éloignés physiquement, n'a fait que nous rapprocher socialement. À travers les réseaux sociaux, les applaudissements de 20 h aux fenêtres symboles de solidarité, l'utilisation massive de Skype dans les maisons de retraite,

les très nombreuses initiatives altruistes... démontrent combien nous sommes plus que jamais en « rapprochement social et sociétal ». Alors, parlons plutôt de « distanciation physique » ou « interpersonnelle ». De même, cessons de parler de « pensionnaires » pour désigner les « résidents », « d'Ehpad » (sigle administratif déshumanisant) mais de « Maison de retraite ». Humaniser notre langage, c'est redonner du sens aux mots pour qu'ils ne deviennent pas des maux et y gagner en bienveillance. »

« Remercions tous les travailleurs »

Social. « N'oublions pas tous les « soutiers », qui dans l'anonymat travaillent, sans beaucoup de protection. »

Thierry Chaigne (Loire-Atlantique) :

« Chaque jour, j'entends sur les ondes, je lis dans la presse, je peux voir des banderoles accrochées aux habitations, et chaque soir à 20 h, on applaudit en criant : « Merci aux soignants ».

Des cagnottes sont créées, des CD peuvent être achetés, et de nombreuses autres actions sont mises en place partout en France dans le but d'obtenir des fonds, à destination des soignants. Bien entendu, ces gestes de solidarité sont merveilleux.

Mais j'ai de la peine, car selon moi, il est oublié toutes les autres catégories professionnelles, les « soutiers », qui dans l'anonymat, travaillent, sans trop de protection, pour que nous puissions tout simplement vivre, c'est-à-dire nous alimenter.

D'ailleurs je suis convaincu que beaucoup de ces salariés ne touchent aucune prime, leurs salaires resteront au niveau du Smic et leurs conditions de travail ne seront pas améliorées.

Imaginons un instant un arrêt de ces travailleurs ? Nous pouvons malheureusement penser que nous



« Imaginons, un instant, un arrêt de ces travailleurs. »

PHOTO : BEATRICE LE GRAND, OUEST-FRANCE

serions en guerre civile au vu des réactions que l'on peut voir dès lors que la rumeur d'un risque de pénurie circule.

N'hésitons pas à dire, à écrire, à applaudir l'ensemble des travailleurs qui pour nous, prennent des risques afin que le climat de concorde de notre pays se maintienne. »

« Le jour d'après : l'amnésie nous guette »

Guy Le Goff (Morbihan)

« Vivement le jour d'après de M. Patrick La Prairie, si au moins c'était vrai, mais je crains... Pourquoi ? Très rapidement, nous allons contracter une maladie très connue qui s'appelle l'amnésie et alors de nouveau...

Pour l'argent, se mobiliser on fera/ Les paroles des scientifiques on occultera/Pour l'hôpital l'argent à petite dose suffira/Les besoins de l'hôpital on minimisera/La mondialisation et ses bienfaits on retournera/ Les débats sur l'essentiel on oubliera/Les tableaux de bord de l'ancien monde on remettra ?/Le local, très bien, mais trop on dira/La politique politicienne elle reprendra/La lutte contre la pauvreté, sans budget, des plans on fera/L'éradication de la misère un vœu pieux restera/Le toujours moins cher resurgira/Et des faux culs tous ensemble sans réaction on restera. [...] »

Écrivez-nous À **Courrier des lecteurs** – Ouest-France, 35051 Rennes cedex 9 ou **courrierdeslecteurs@ouest-france.fr**. Merci de préciser vos nom, adresse et, éventuellement, votre numéro d'abonné. Retrouvez les courriers parus sur notre site Internet.

Questions des lecteurs

Quels sports pourra-t-on pratiquer après le 11 mai ?

Concernant le plan de déconfinement, les restrictions autour des sorties devraient être allégées. Vous vous posez des questions à ce sujet. Ouest-France vous répond.

Nous recevons de nombreuses questions dans la boîte mail ouest-france.vous.repond@ouest-france.fr au sujet de la pratique sportive après le 11 mai. Le Premier ministre Édouard Philippe a présenté, mardi 28 avril, les premières lignes du plan de déconfinement qui devra entrer en vigueur à partir du lundi 11 mai. Cela devrait ouvrir à une plus grande liberté dans la pratique du sport amateur. Le sport professionnel devant rester à l'arrêt cet été. « Il sera possible, les beaux jours aidant, de pratiquer une activité sportive individuelle en plein air, en dépassant évidemment la barrière du kilomètre et en respectant les règles de distanciation sociale, a ainsi expliqué Édouard Philippe, dans son discours, ce mardi. Il ne sera possible ni de pratiquer du sport dans des lieux couverts ni des sports collectifs ou de contact. »

Sports individuels

Cela donne déjà une idée du champ des possibles : football, volley-ball, basket-ball, handball et autres sports d'équipe ne pourront pas être pratiqués. En revanche, cela ouvre de plus grandes libertés pour le running, puisqu'il sera désormais possible de courir hors du périmètre du kilomètre. Cela redonne aussi la possibilité de pratiquer la marche ou la randonnée. De même, le cyclisme pourrait de nouveau être pratiqué.

Cet allègement des contraintes semble aussi permettre de pratiquer de nouveau d'autres sports individuels, à l'image du golf, ou du nautisme ou de sports nautiques comme le canoë ou le kayak.

À noter cependant qu'il faudra



Cyclisme, randonnée, running... Le déconfinement devrait permettre une certaine reprise de l'activité sportive.

PHOTO : FOTOLIA

patienter un peu plus pour de nouveau pratiquer le surf, le kitesurf ou la planche à voile, les plages devant rester fermées « au moins jusqu'au 1er juin ». Pour les sports mécaniques, il faudra aussi patienter jusqu'au 15 juin et la réouverture des circuits. Le tennis, en extérieur, pourrait aussi être pratiqué.

À noter que dans tous les cas, « les rassemblements organisés sur la voie publique ou dans des lieux privés seront donc limités à dix personnes ».

Tout cela reste néanmoins sous le couperet de l'évolution de l'épidémie. Le déconfinement ne sera définitivement entériné que le 7 mai, en fonc-

tion de l'évolution des chiffres. « Si les indicateurs ne sont pas au rendez-vous, nous ne déconfinerons pas le 11 mai, a prévenu Édouard Philippe. C'est le 7 mai que la décision définitive de déconfiner à partir du 11 sera prise. » Il faudra donc encore prendre son mal en patience.

Guillaume NÉDÉLEC.

Le vélo autorisé pendant le confinement

Le Conseil d'État a confirmé que le vélo était autorisé pendant le confinement, comme moyen de locomotion et comme loisir.

Dans notre édition du mercredi 29 avril, nous avons écrit que le gouvernement indiquait sur son site qu'il était « interdit de pratiquer le vélo pour les loisirs ». Plusieurs lecteurs nous ont fait remarquer que l'interdiction de se déplacer à vélo, que ce soit pour faire les courses, se rendre au travail ou en faire comme loisir, n'apparaissait nulle part dans le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020, qui régit notamment les déplacements pendant le confinement.

Autorisé « quel que soit le motif de déplacement »

C'est effectivement ce qu'a confirmé le Conseil d'État jeudi 30 avril, saisi par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) car des cyclistes ont été verbalisés. Il a demandé au ministère de l'Intérieur de rappeler que « ne sont réglementés que les motifs de déplacement et non les moyens de ces déplacements qui restent libres. La bicyclette est donc autorisée à ce titre comme tout autre moyen de déplacement, et quel que soit le motif du déplacement. »

« Les verbalisations résultant de la seule utilisation d'une bicyclette, à l'occasion d'un déplacement autorisé, sont injustifiées », est-il écrit dans



Il est possible de faire du vélo pendant le confinement.

PHOTO : THIERRY CREUX, OUEST-FRANCE

l'ordonnance.

Toutefois, le Conseil d'État a concédé que les restrictions de temps (une heure par jour) et de distance d'un kilomètre quand il s'agit de faire du sport « privent en principe d'intérêt l'usage de la bicyclette pour un déplacement exclusivement motivé par l'activité physique individuelle ».

Léa VIRIET.

Ouest-France **vous répond.**
La rédaction au service des lecteurs.

Vous souhaitez nous interroger sur les questions d'actualité ? Dans la rubrique « Ouest-France vous répond » sur notre site Internet et dans le journal, nous répondons à vos questions. Pour nous contacter, plusieurs possibilités : par courriel ouest-france.vous.repond@ouest-france.fr ; sur LaPlace, l'espace abonnés et sur les réseaux sociaux. Attention, nous ne répondons pas par retour de mails. Rendez-vous dans le journal et sur ouest-france.fr : chaque jour de 9 h à 18 h, nous répondons à vos questions en direct.



**POUR NOUS,
IL Y A UNE CHOSE
QUI N'A PAS DE PRIX:
VOTRE SÉCURITÉ.**



Aujourd'hui chez E.Leclerc, notre rôle, c'est aussi de protéger votre santé et celle de nos collaborateurs. C'est pourquoi nous avons renforcé les mesures sanitaires en magasin :

- RÉGULATION DES ENTRÉES EN CAS D'AFFLUENCE
- GEL HYDROALCOOLIQUE À DISPOSITION DANS LE MAGASIN
- SURGANT OU SAC DE PROTECTION AUX RAYONS FRUITS ET LÉGUMES
- PROTECTION DES CAISSES ET ESPACES FRAIS TRADITIONNEL
- DÉSINFECTION DES SURFACES EN CONTACT AVEC NOS CLIENTS
- MARQUAGE AU SOL DE DISTANCIATION DANS LES ZONES D'ATTENTE

Retrouvez la liste de toutes les mesures prises en magasin et en Drive sur www.mesures-sanitaires.leclerc

E.Leclerc 

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

POUR SOUTENIR CEUX QUI RETOURNENT TRAVAILLER, NOUS VENDONS 100 MILLIONS DE MASQUES, À PRIX COÛTANT.



Nous avons déjà commencé à équiper nos partenaires industriels, PME et producteurs locaux avec 10 millions de masques.

À partir du 4 mai, nous mettrons progressivement 90 millions de masques chirurgicaux à la disposition notamment de ceux qui vont contribuer à la reprise économique, ou qui seront sur le chemin de l'école.

Afin d'organiser cette distribution de façon responsable, les masques ne seront pas en rayon.

Nous invitons nos clients à réserver leurs masques dès le 4 mai sur intermarche.com/masques ou sur netto.fr/masques



Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE

Annonceur : ITM Alimentaire International - RCS PARIS 341 192 227 - SAS au capital de 149 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris Cedex 15 - Sous réserve d'erreurs typographiques - 2020.

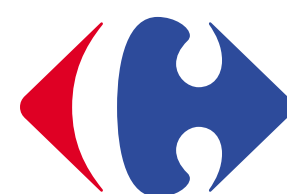
Nous cochons toutes les cases aujourd'hui pour ne plus avoir à en cocher demain.



- Vente de masques à prix coûtant à partir du 4 mai
- Gels hydroalcooliques, gants et masques fournis à nos équipes
- Désinfection systématique de nos chariots, paniers, caisses et balances
- Installation de plexiglass aux caisses
- Régulation du nombre de clients en magasin
- Respect des normes de distanciation physique
- Dans tous nos Drives, vos courses déposées sans contact directement dans votre coffre

Ensemble, restons mobilisés

Carrefour



Diane Ducret imagine un monde d'après tout en noir

Interview. Dans son dernier livre, la romancière imagine l'émergence d'une dictatrice qui prendrait le pouvoir en France, puis en Europe. « Je tire les fils de la situation actuelle », prévient-elle.

Dans votre livre, vous imaginez l'installation d'une dictature en France, cent ans jour pour jour après l'accession d'Hitler au pouvoir. Science-fiction ou prédiction ?

Ce n'est pas une dystopie, dans la mesure où ce que j'écris se passe dans un monde réel et en 2023, un an après la présidentielle, donc dans un avenir très proche. Ce n'est pas un monde fantasmé. C'est un peu futuriste, si l'on veut, mais c'est vraiment dans la continuité des mouvements sociaux d'aujourd'hui dont je tire les fils.

C'est une mise en garde ?

Oui, c'est exactement ça, comme l'étaient *1984*, de George Orwell, ou *Le meilleur des mondes*, d'Aldous Huxley. Je pars de la situation actuelle et j'en tire les conséquences : les radicalisations politiques, le retour des traditionalismes religieux, les inégalités croissantes, les politiques d'austérité, la remise en cause de l'Europe.

Il y a un ras-le-bol global. Voyez ces mouvements populistes et nationalistes qui émergent à l'est de l'Europe. Et, chez nous, la révolte de ceux qui sont laissés sur le bas-côté. Quelqu'un de mal intentionné pourrait profiter de ce moment de fracture. Le terreau n'a jamais été aussi fertile, tous les ingrédients sont là. Ils étaient identiques lors de l'arrivée au pouvoir d'Hitler. Ce qui manque c'est la crise financière.

« Les leçons de l'Histoire »

La crise du coronavirus peut-elle contribuer à accélérer le processus que vous décrivez ?

Malheureusement, je suis rattrapée par l'actualité. Quand j'ai commencé à écrire, je préfigurais les colères sociales et j'y ajoutais une crise financière sans précédent. C'est ce qui est en train de se passer sous nos yeux.

La situation politique m'inquiète et je ne sais pas si l'Europe va résister à tout ça. Quand on lit le journal de confinement de certains intellectuels, on voit que cette crise est aussi un révélateur des inégalités sociales. Ça peut inciter à se diriger vers ceux qui parlent comme nous, Bolsonaro, Trump ou ma dictatrice.

Peut-on imaginer, au contraire, que cette crise provoque une prise de conscience salutaire ?

J'aimerais beaucoup, mais nous ne sommes pas en camp de vacances



Diane Ducret, écrivaine : « Malheureusement, je suis rattrapée par l'actualité. »

PHOTO : VALENTIN ASSELAIN, OUEST-FRANCE

ou en retraite spirituelle. Nous ne vivons pas un mouvement d'apaisement et de réflexion, mais de peur et d'anxiété. Ce n'est pas propice aux agissements durables. La prise de conscience n'est possible que quand elle s'installe dans la durée. Cette crise est extrême et je redoute qu'elle entraîne un mouvement de balancier extrême dans l'autre sens.

Votre dictatrice reprend mot pour mot les discours d'Hitler. On ne retient pas les leçons de l'Histoire ?

On pense avoir retenu les leçons de l'Histoire, parce qu'on est plus éduqué et mieux informé qu'on ne l'était en Allemagne en 1930. On se dit qu'on ne pourrait plus accepter une

telle violence. En fait, on se souvient de la fin et de la guerre, mais on ne se souvient plus du « miracle allemand » et de l'espoir que le nazisme représentait au début.

Dans votre livre, l'Europe échoue à garantir la paix. Le projet européen est-il en panne ?

Ce n'est qu'un roman, j'aurais du mal à vous répondre parfaitement. Mais je pense qu'il faut se donner les moyens pour que l'Europe ne soit pas un vœu pieux. Comment ? En la réaffirmant dans une dimension plus culturelle, historique, et en respectant les particularités de chaque pays. Les décisions bureaucratiques prises à Bruxelles sont rejetées par beaucoup

de gens.

Ce qui fait chuter les grands empires – l'Europe est un grand empire –, c'est l'envie de s'étendre trop et trop vite. Au départ, l'empire nous va bien parce qu'il apporte la culture, le savoir, la science, la médecine. Mais l'éloignement et la négation des particularismes réveillent les mouvements identitaires.

Vous dites : « Nous avions toujours pensé que le monde serait en paix lorsque les femmes le gouverneraient. Nous avons tort. » Elles ne valent pas mieux que les hommes ?

Je voulais questionner un certain féminisme actuel. La parité ultime, n'est-ce pas d'avoir une femme dicta-

trice ? Si la femme est l'égal de l'homme, alors elle l'est aussi dans le pire, dans la possibilité d'accoucher d'un régime totalitaire.

On m'oppose qu'elle est quand même meilleure que l'homme, parce que plus douce et maternelle. Ça me pose un vrai problème, parce que ça revient encore à ramener la femme à sa fonction biologique. Hitler aussi se disait féministe. Il voulait défendre le féminin sacré, la vertu cardinale de la mère, nourricière de l'Allemagne.

Vous mettez en garde contre l'avènement d'une dictature verte.

Faut-il se méfier des écologistes ? La protection de l'environnement, c'est le b.a.-ba. Mais cela peut devenir une idéologie dangereuse. Dès lors que l'écologie devient une valeur unique qui justifie des privations de liberté, c'est foutu. La dictature, meilleure alliée de l'écologie ? Non, c'est d'abord une question d'éducation.

« La réponse sera individuelle »

Vous écrivez : « Il suffit que les hommes de bien ne fassent rien pour que le mal triomphe. »

L'immobilisme nous menace-t-il ?

Je ne crois pas que les gens soient endormis. Mais ils ont besoin de se projeter. Or, on n'arrête pas de leur dire que demain sera pire. C'est terrifiant. On ne peut pas en vouloir à ceux qui votent pour les extrêmes. Ils font une erreur, car la solution est mauvaise, mais c'est un réflexe humain.

Qu'est-ce qu'on peut faire pour éviter le pire ?

La réponse sera individuelle plutôt que collective, sinon ce serait nous ramener à un système global de prêt à penser. Chacun doit se questionner individuellement sur la manière dont il vote, consomme, se nourrit ou éduque ses enfants.

Êtes-vous optimiste ?

Je suis un pessimiste qui a des raisons d'espérer. L'espoir pour moi, c'est l'amour, au sens large. Si on a un peu plus d'amour que de haine à donner, ça peut fonctionner. Le mal n'apparaît pas sans raison.

Recueilli par
Thierry RICHARD.

La dictatrice, éd. Flammarion, 511 p. 21,90 €.

Repères

Ses dates clés

1982. Diane Ducret naît à Anderlecht (Belgique), le 17 novembre.

1996. À 14 ans, elle fait une chute de cheval et se casse les chevilles. Les médecins lui disent qu'elle ne pourra plus marcher.

2008. Elle retrouve l'usage de ses jambes après une opération aux États-Unis.

2009. Elle anime le *Forum de l'Histoire* sur la chaîne *Histoire*. Diplômée en Histoire de la philosophie à la Sorbonne, elle a aussi été journaliste pour *Des racines et des ailes*.

2011. Elle publie son premier livre, *Femmes de dictateur* (Perrin), best-seller en France, traduit dans vingt langues. Elle évoque l'histoire des épouses et des maîtresses des dictateurs du XX^e siècle.

2013. Publie son premier roman *Corpus Equi* (Perrin), un ouvrage autobiographique dans lequel elle narre son long parcours pour remarcher.

Son coup de cœur



PHOTO : © YEARS AND YEARS LIMITED

Diane Ducret recommande la série britannique *Years and years*, diffusée par Canal +, qui met en vedette Emma Thompson (*photo*) dans le rôle de Vivienne Rook, une femme politique aux idées radicales. « Je viens de recevoir une proposition des États-Unis pour réaliser une série à partir de *La dictatrice*. Donc, j'ai regardé *Years and years*, qui montre une obsession de notre époque, la conquête du pouvoir par une femme. Comme si c'était quelque chose d'effrayant qu'on avait voulu retarder et qui finit par arriver. »

Son rapport à l'Ouest

Diane Ducret a grandi à Biarritz, dans le Pays basque, auquel elle reste très attachée. Mais l'histoire de sa famille est liée à la Normandie. « Elle est hantée par la guerre. Ma mère est née sous les bombes, en 1944, en Normandie. Elle a été placée dans un orphelinat après la mort de sa propre mère, sous les coups d'un homme de la famille qui était rentré très perturbé d'un camp du STO. J'ai été confiée à mes grands-parents et j'ai été élevée à Biarritz par mon grand-père qui avait été résistant dans le nord de la France. »



Classique & Jazz partout avec vous !

Application gratuite sur mobile, tablette et enceintes connectées.



La Matinale

Chaque matin, l'essentiel de l'actualité nationale et internationale. **Inscription gratuite** sur [ouest-france.fr/newsletters](https://www.ouest-france.fr/newsletters)





Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Lou.
Fondateur du Comité éditorial : M. François Régis Hutin.

Société « Ouest-France », S.A. à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.
Siège social : 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.
Tél. 02 99 32 60 00 – Fax 02 99 32 60 25.
www.ouest-france.fr
Facebook.com/ouestfrance
Twitter: @OuestFrance

Directeur de la publication : M. Louis Echelard.

Rédacteur en chef : M. François-Xavier Lefranc.

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations), contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste (association loi 1901), présidée par David Guiraud.

Membres du Conseil de Surveillance : MM. David Guiraud, Président, Michel Camdessus, Vice-Président, Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cotteteau,

Abonnez-vous au PACK FAMILLE 29€ /mois au lieu de 51€

- Le journal papier, chez vous 7j/7
- L'accès aux contenus et services numériques + 4 abonnements à offrir
- Des exclusivités abonnés sur LaPlace

abo.ouest-france.fr ou **02 99 32 66 66** (appel non surtaxé)

Déjà abonné ?

- ☑ Gérez votre abonnement sur votreprcompte.ouest-france.fr
- ☑ Appelez un conseiller du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30 en privilégiant le créneau 12h - 15h

Publicité locale : Précom
Tél. 02 30 88 07 72.
www.precom.fr

Commission paritaire n° 0620 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9 et parc d'activités de Tournebride, 44118 La Chevrolière ; Société des publications du Courrier de l'Ouest, 4, bd Albert-Blanchin, 49000 Angers.
Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, à partir de 64 à 100% de fibres recyclées.
Eutrophisation : 0.010kg/tonne.

Tirage du 2-3 mai 2020 : 625 527



10-31-3502/PEFC recyclé/pefc-france.org